

Introduction

« La connaissance historique m'était inutile : les choses n'étaient qu'à deux pas de moi, mais j'en étais séparé par un mur impénétrable »,

GÛETHE, *Voyage en Italie* [1829], tr. fr. Jean Lacoste, Paris, Bartillat, 2003, p. 111.

Les raisons d'une enquête

Les écoliers et les étudiants d'aujourd'hui rencontrent rarement, dans leurs lectures, la bataille d'Agnadel, et la date du 14 mai 1509 n'est pas la plus fréquente des chronologies proposées par les manuels d'histoire. Pourtant, l'épisode a longtemps occupé sa place dans le panthéon des grandes dates de l'histoire de France, entre « 1495 : le roi Charles VIII gagne la bataille de Fornoue » et « 1515 : le roi François I^{er}, vainqueur à Marignan, est sacré chevalier par Bayard¹ ». Que s'est-il donc passé pour qu'Agnadel finisse par s'enfoncer « dans les brumes de l'histoire² » ? En 1949, Ferdinand Lot pouvait écrire : « je ne connais pas de monographie consacrée à la bataille d'Agnadel³ » et à l'aube des années 2000, Edward Muir la décrivait comme « un événement obscur dans l'obscurité des guerres d'Italie⁴ ». En 2012 encore, un ouvrage qui recense « les 1001 batailles qui ont changé le cours de l'histoire » omet tout simplement Agnadel, et passe directement de la bataille de Diu du 3 février 1509 à celle de Goa du 9-10 décembre 1510⁵.

Cette absence dans l'historiographie contemporaine est peut-être un héritage de la détestation avec laquelle Michelet considérait Agnadel, car cette bataille rappelait avec cruauté la fatale erreur de Louis XII qui, d'abord, s'attaqua à la ville qui « couva la pensée libre » et fut « le premier salon de la terre, salon du genre humain où tous les peuples ont causé, [...] où le globe eut alors son cerveau, son sensorium, la première

1. Je me réfère ici à la table du volume : CORBIN Alain (dir.), *1515 et les grandes dates de l'histoire de France revisitées par les grands historiens d'aujourd'hui*, Paris, Seuil, 2005. Cette table reproduit la « liste des dates qu'il est demandé aux élèves de connaître » du manuel d'histoire le plus diffusé en France dans l'entre-deux-guerres (BLANCHET Désiré, TOUTAIN Jules, *Histoire de France à l'école. Cours élémentaire et moyen*, Paris, Belin, 1923).
2. BOUCHERON Patrick, « 1509. Louis XII est vainqueur à Agnadel », in CORBIN Alain (dir.), *1515 et les grandes dates...*, *op. cit.*, p. 169.
3. LOT Ferdinand, *Recherches sur les effectifs des armées françaises des guerres d'Italie aux guerres de religion, 1494-1562*, Paris, SEVPEN, 1962, p. 33.
4. MUIR Edward, « Was There Republicanism in the Renaissance Republics? Venice after Agnadello », in MARTIN John, ROMANO Dennis (éd.), *Venice Reconsidered. The History and Civilization of an Italian City-State, 1297-1797*, Baltimore-London, The Johns Hopkins University Press, 2000, p. 139.
5. GRANT Reg (éd.), *Les 1001 batailles qui ont changé le cours de l'histoire*, tr. fr., Paris, Flammarion, 2012.

conscience de soi » et qui, ensuite, commit le crime de « transférer la suprématie de l'Italie, des Vénitiens au pape, de ses amis à son ennemi⁶ ». Bref, Agnadel était avant tout, pour Michelet, le signe d'une erreur de jugement manifeste de Louis XII. Mais les historiens français du XIX^e siècle ne sont pas seuls en cause dans la relégation d'Agnadel : avant eux, Machiavel, comme Guichardin, avaient contribué à minorer cette bataille, jugée moins emblématique (parce que moins « moderne » – au sens de : « révélatrice des temps » – et moins meurtrière) que celles de Ravenne et de Novare⁷. Il faut s'y résoudre : Agnadel ne les intéressait pas. Or, l'historiographie des guerres d'Italie s'étant largement construite sur les écrits de Machiavel et de Guichardin, elle se trouvait amputée de cette bataille secondaire. Ce sont finalement d'autres échos et d'autres traces qui peuvent nous conduire, aujourd'hui, à prendre la mesure de l'événement et, dès lors, à proposer aussi une relecture des guerres d'Italie qui se libérerait de ces deux figures tutélaires.

Une quantité impressionnante de textes produits, entre 1494 et les années 1530, pour déplorer les *guerre orrende* et la mise à sac généralisée de l'Italie par les Barbares⁸, fait la part belle aux environs de l'année 1509, et à ce qui regarde Venise. En effet, cette année-là voit la floraison de *lamenti* de Venise qu'on pourrait qualifier de « *lamenti* parodiques » : utilisant le procédé, connu et reconnu dans l'écriture des *lamenti*, de la prosopopée, ces *lamenti* font parler une Venise déçue et agonisante, qui se lamente de son sort. Il va de soi que de tels textes ne pouvaient pas être publiés dans le contexte vénitien, par des auteurs et des éditeurs vénitiens, car les institutions vénitiennes – même si leurs membres étaient eux-mêmes soumis au doute – n'auraient pas laissé se répandre une littérature aussi ouvertement plaintive et donc démoralisatrice. En réalité, ces *lamenti* relèvent de la propagande anti-vénitienne qui visait à persuader les populations italiennes de la ruine de Venise⁹. Ici, la parodie, que Gérard Genette définissait comme le « détournement de texte à transformation minimale » ou « la transformation ludique d'un texte singulier¹⁰ », se trouvait au service du mode d'écriture et d'intervention politiques le plus pertinent pour les ennemis de la Sérénissime. Si on a certes pu mesurer l'instrumentalisation de la plainte des vaincus par les vainqueurs¹¹, il reste encore à interroger les conditions de production de ces textes, comme leur dimension ironique, voire ludique. Voilà une des raisons de rouvrir

6. MICHELET Jules, *Renaissance et Réforme. Histoire de France au XVI^e siècle*, Paris, Robert Laffont, 1982 [1855], p. 145 et 147.

7. FOURNEL Jean-Louis, « Ravenne et Novare : notes machiavéliennes et guichardiennes pour une autre histoire bataille », *Cahiers du CEHD, Nouvelle histoire bataille*, 1999, p. 117-128.

8. Pour prendre la mesure de ces *lamenti storici*, textes de déplorations en général rédigés en *ottava rima*, publiés sous forme de petites plaquettes et marqués par de nombreuses pratiques d'intertextualité, on pourra se reporter à : MEDIN Antonio, FRATI Ludovico (a. c. di), *Lamenti storici dei secoli XIV, XV e XVI*, Bologna, Romagnoli-Dall'Acqua, 1887-1894 et à *Guerre in ottava rima*, 4 vol., Modena, Panini, 1988-1989 : I, *Repertorio bibliografico e indice*; II, *Guerre d'Italia (1483-1527)*, BEER Marina, DIAMANTI Donatella, IVALDI Cristina (a. c. di) ; III, *Guerre d'Italia (1528-1559)*, BARDINI Marco, CABANI Maria Cristina, DIAMANTI Donatella (a. c. di) ; IV, *Guerre contro i Turchi (1453-1570)*, BEER Marina, IVALDI Cristina (a. c. di). L'un et l'autre sont désormais : Medin-Frati et GOR. Mon travail sur les *lamenti* : ALAZARD Florence, *Le lamento dans l'Italie de la Renaissance. « Pleure, belle Italie, jardin du monde »*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010.

9. On en trouvera une première approche dans : BONALI-FIQUET Françoise, « La bataille d'Agnadel dans la poésie populaire italienne du début du XVI^e siècle », in BALSAMO Jean (dir.), *Passer les monts. Français en Italie – l'Italie en France (1494-1525)*, Paris, Honoré Champion, 1998, p. 227-243.

10. GENETTE Gérard, *Palimpseste. La littérature au second degré*, Paris, Seuil, 1982, p. 40 et 202. Cette définition a été très souvent critiquée, parce qu'elle limite la parodie à une modalité d'hypertextualité et évacue certains aspects fondateurs de la parodie comme le détournement et le jeu.

11. ALAZARD Florence, *Le lamento...*, *op. cit.*, p. 217 et suivantes.

le dossier : retrouver ces textes et pousser plus loin l'investigation sur leurs contenus, comme sur leur environnement, semblait urgent.

A-t-on tout dit et tout écrit sur Agnadel ? On en sait certainement déjà beaucoup et le présent travail n'a pas pour ambition de révéler quelque événement jusque-là ignoré sur le déroulement de la bataille ou les négociations diplomatiques qui ont pu la précéder ou la suivre. Et pourtant, des découvertes il y en aura dans les pages qui suivent : des sources jamais étudiées, comme aussi des épisodes passés sous silence, qu'il convient de sortir de ces fameuses « brumes de l'histoire ». Malgré sa marginalisation dans la mémoire collective, l'événement a inspiré les historiens. Mais la grande majorité des travaux consacrés à Agnadel repose sur deux sources, très proches l'une de l'autre. Marino Sanudo et Girolamo Priuli, avec leurs *Diarii*¹², nous proposent en effet, à travers la plume des historiens contemporains (au moins depuis le XIX^e siècle), le récit de cet événement et de ses contextes¹³. À l'exception de Robert Finlay, Achille Olivieri et Ottavia Niccoli¹⁴, rares sont ceux qui se sont interrogés sur les conditions de production de ces sources et sur les positions occupées par leurs auteurs. De même, la nature de recueil factice de ces journaux a été largement sous-estimée, alors qu'en collectant les documents qui circulaient à Venise au début du XVI^e siècle, Sanudo transmettait un ensemble de sources dont il n'était qu'un médiateur, et qui nous permettent aujourd'hui d'accéder à un contexte de production bien plus vaste que celui d'un membre du patriciat vénitien, car comme le souligne Robert Finlay, le texte de Sanudo « a moins à voir avec un "journal", dans le sens d'un compte-rendu de ses activités personnelles, de ses pensées et de ses sentiments, qu'avec une de ces histoires massives, composées de nombreux volumes, et compilées par le corps des mandarins historiographes de l'Empire chinois¹⁵ ».

Certains historiens ont toutefois fait quelques pas de côté et, abandonnant le grand récit sanutien pour d'autres sources, se sont imposés alors de regarder sous un angle nouveau Agnadel. Ainsi Ottavia Niccoli s'est intéressée à des plaquettes imprimées assez sensiblement postérieures à Agnadel, qui l'ont conduite à penser la mémoire de l'événement¹⁶. La littérature prophétique qu'elle analyse et qu'elle définit comme « un

12. SANUDO Marino, *I diarii*, BERCHET Guglielmo, BAROZZI Niccolò, FULIN Rinaldo, STEFANI Federico (a c. di), Venezia, Marco Visentini, 1877-1902; PRIULI Girolamo, *I diarii*, SEGRÈ Arturo, CESSI Roberto (a c. di), Bologna, Nicola Zanichelli, 1933-1941.

13. Comme le suggère, sous forme de boutade, Marie Viallon, « si l'on veut appliquer à Marin Sanudo les critères de la recherche scientifique contemporaine qui évaluent la qualité d'un chercheur au nombre des citations de ses travaux dans la littérature spécialisée et sur Internet, il est maintenant, c'est certain, reconnu comme un des meilleurs historiographes vénitiens », VIALLON Marie, « Infortune et fortune d'un historien vénitien : Marin Sanudo », in VIALLON Marie (dir.), *L'histoire et les historiens au XVI^e siècle*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2001, p. 41.

14. FINLAY Robert, « Politics and History in the Diary of Marino Sanudo », *Renaissance Quarterly*, 33/4, 1980, p. 585-598, qui reprenait en fait les intuitions de : COZZI Gaetano, « Marin Sanudo il Giovane: dalla cronaca alla storia », *Rivista Storica Italiana*, LXXX-II, 1968, p. 297-314. Voir aussi FINLAY Robert, *Politics in Renaissance Venice*, New Brunswick, 1980, p. 251-280; OLIVIERI Achille, « Esperienza » e « civiltà » a Venezia nel Cinquecento. *L'intellettuale e la città*, Milano, Unicopli, 2002; NICCOLI Ottavia, *Profeti e popolo nell'Italia del Rinascimento*, Roma-Bari, Laterza, 1987. On se reportera aussi à : PALAZZO Chiara, *I diarii di Girolamo Priuli: contraddizioni di una cronaca privata*, tesi di Laurea, Università Ca'Foscari, Venezia, 2006.

15. FINLAY Robert, « Politics and History... », art. cit., p. 586. Voir aussi : NEERFELD Christiane, « *Historia per forma di diaria* ». *La cronachistica veneziana contemporanea a cavallo tra il quattro e il cinquecento*, Venezia, Istituto veneto di Scienze, Lettere ed Arti, 2006, p. 226.

16. NICCOLI Ottavia, « Il re dei morti sul campo di Agnadello », *Quaderni Storici*, 51, 1982, p. 929-958. Repris dans : MUIR Edward, RUGGIERO Guido (éd.), *Microhistory and the Lost Peoples of Europe*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1991, p. 71-100.

fait principalement urbain, qu'on retrouve partout entre le banc [des chanteurs de rue] et la place, la chaire et le navire, dans les boutiques et sur les marchés où les imprimés et les feuilles volantes étaient montrés, vendus et discutés», et donc comme «une partie importante du savoir quotidien du peuple urbain¹⁷», occupe une place singulière dans l'Italie de la fin du xv^e et de la première moitié du xvi^e siècle, puisqu'elle participe d'une pratique d'écriture politique qui décrit les guerres d'Italie, les déplore, mais surtout, par l'invective comme par l'apostrophe, invite à l'action. C'est ainsi qu'elle analyse Agnadel comme un moment de l'histoire au cours duquel les usages démultipliés des prophéties construisent un imaginaire politique qui touche aussi bien les classes populaires que les élites. On aura l'occasion d'y revenir dans ce travail, mais il est frappant de remarquer que, paradoxalement, les recherches d'Ottavia Niccoli ont moins porté sur Agnadel à proprement parler que sur «la communication de faits culturels entre différentes strates sociales et culturellement complexes¹⁸» et qu'elles ont cependant conduit un certain nombre d'historiens à penser Agnadel essentiellement à travers ce prisme prophétique¹⁹.

Le dernier grand tournant dans l'analyse d'Agnadel est évidemment lié à l'actualité de ce début de xx^e siècle qui commémore les guerres d'Italie. Depuis 1994 et le cinq centième anniversaire de la descente de Charles VIII²⁰, la littérature commémorative a aussi été l'occasion d'un renouvellement historiographique²¹. En 2009, deux publications ont célébré la mémoire d'Agnadel : l'ouvrage de Marco Meschini²² et ce qu'on pourrait appeler le «catalogue officiel» de la bataille publié sous les auspices de l'Istituto di Scienze Lettere ed Arti de Venise²³. Si le premier choisit de décrire le plus minutieusement possible la bataille, le second se présente plutôt comme une synthèse générale sur les relations entre les États européens pendant la première décennie du siècle et, dans ce cadre-là, fait d'Agnadel une des modalités de ces relations.

Reste-t-il cependant encore un peu d'espace pour travailler sur Agnadel sans paraphraser soit les sources, soit l'historiographie récente? On veut le croire : les problématiques détaillées ci-après, comme les sources choisies ou l'inscription dans telle ou telle autre pratique historique permettront de poursuivre l'enquête.

De l'histoire bataille à l'histoire partagée

Depuis peu, s'est substitué au terme d'«histoire bataille» celui de «nouvelle histoire bataille». L'ajout du qualificatif peut laisser sourire, mais on retiendra surtout qu'il annonce des évolutions autant, voire plus, dans les représentations du fait militaire que dans les pratiques mêmes de l'histoire militaire. Car le terme d'«histoire bataille» n'a en réalité jamais été utilisé par ceux qui étaient supposés la pratiquer, si bien qu'on peut d'ailleurs à bon droit s'interroger sur l'identité des historiens qui faisaient – auraient

17. NICCOLI Ottavia, *Profeti e popolo...*, op. cit., p. 4.

18. *Id.*, p. 118.

19. Voir en particulier : CROUZET-PAVAN Élisabeth, «1509. Défaite de Venise à Agnadello. La Sérénissime et ses fantômes», in BOUCHERON Patrick (dir.), *Histoire du monde au xv^e siècle*, Paris, Fayard, 2009, p. 428-431.

20. *Italie 1494*, FIORATO Adelin Charles (éd.), Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 1994.

21. Voir par exemple : SABLON DU CORAIL Amable, *1515. Marignan*, Paris, Tallandier, 2015.

22. MESCHINI Marco, *La Battaglia di Agnadello: Ghiaradadda, 14 maggio 1509*, Azzano San Paolo (Bergamo), Bolis, 2009.

23. GULLINO Giuseppe (a. c. di), *L'Europa e la Serenissima: la svolta del 1509. Nel V centenario della battaglia di Agnadello*, Venezia, Istituto Veneto di Scienze, Lettere ed Arti, 2011.

fait – de « l'histoire bataille ». Péjoratif, le terme désignait sans doute moins une histoire militaire qu'une histoire événementielle dont on estimait qu'elle ne prenait pas assez ses distances avec le récit des événements. Mais on a peut-être le sentiment qu'il fut inventé par ceux qui promurent dans le même temps la « nouvelle histoire bataille », tant pour faire neuf, il est sans doute préférable d'avoir au préalable établi qu'une pratique déjà ancienne s'était disqualifiée. Ainsi est née la « nouvelle histoire bataille » : de la désignation d'un champ et de sa délégitimation contemporaine²⁴. L'histoire bataille telle qu'on la trouve définie chez les tenants de la nouvelle a-t-elle existé ? Peut-on identifier une histoire qui aurait associé « hagiographie, idéologie, culte du "héros" et/ou du chef parfois poussé jusqu'au ridicule, absence totale de toute "structure", etc.²⁵ » ? On a beau chercher, on ne trouve pas de telles pratiques chez Frederick L. Taylor qui, au tout début du xx^e siècle, manifestait déjà un intérêt pour ce qu'on pourrait appeler (et quoi qu'on en pense) une approche civilisationniste du fait militaire²⁶ ; ni chez Charles Oman qui poursuivait l'investigation de son prédécesseur autour de la notion d'« *art of war* »²⁷ ; ni encore chez Piero Pieri qui, tout en racontant avec précision le déroulement des grandes batailles de la Renaissance, mettait au jour les évolutions structurelles militaires les plus marquantes de la période²⁸.

Peu importe cependant : puisque « nouvelle histoire bataille » il y a, prenons acte de son existence et de son caractère renouvelé. Pour Laurent Henninger, le renouvellement vise d'abord « à faire bénéficier l'histoire-bataille des progrès dont a bénéficié la recherche historique tout au long de ces dernières décennies, d'éclairages nouveaux, des plus récentes découvertes et analyses²⁹ », bref à « réconcilier la "nouvelle histoire" et l'"histoire bataille", l'événement, la "longue durée" et les "structures", mais aussi [à] réhabiliter l'étude du combat, des opérations et des questions tactiques³⁰ ». On pourrait s'interroger sur la nature de ce programme : tout champ d'études ne bénéficie-t-il pas nécessairement des progrès développés dans d'autres domaines ? Définir l'histoire bataille comme le moyen de réconcilier des pratiques historiennes supposées antagonistes (« histoire positiviste » contre « histoire des Annales »), est-ce suffisant pour la construire comme un champ autonome ? Pour Hervé Drévilion, l'objet historique appelé « bataille », après les développements récents de la recherche, « s'offre ainsi à l'histoire comme une sédimentation de textes soumis à d'innombrables appropriations. Le bel objet historique, que l'on croyait parfaitement fini, n'est au contraire qu'une ébauche sans cesse remaniée. Au lieu d'une quintessence d'événement, la bataille est

24. « Cette discipline a été en quelque sorte victime de ses propres péchés. L'"histoire-bataille" que les fondateurs de l'École des Annales brocardaient était en effet presque entièrement réductible à une longue liste de ces événements et, bien pire, ces derniers étaient eux-mêmes traités et analysés selon des procédés aujourd'hui totalement inenvisageables dans le cadre de tout projet historique scientifique », HENNINGER Laurent, « Pour une "nouvelle histoire bataille" », *Cahiers du Centre d'études d'histoire de la Défense*, 9, 1999, p. 10.

25. *Ibid.*

26. TAYLOR Frederick Lewis, *The Art of War in Italy (1494-1529)*, Cambridge, Cambridge University Press, 1921.

27. OMAN Charles, *A History of the Art of War in the Sixteenth Century*, London, Methuen & Co., 1937. Dans cet « art de la guerre », l'historien anglais intégrait aussi bien les questions techniques (qui lui permirent de remarquer qu'au xvi^e siècle, « *the engineer had his revenge on the gunner* », p. 28), que tactiques ou stratégiques (« *The Italians – The condottieri and the theories of Machiavelli* », chapitre VIII) : loin de se présenter comme une « histoire bataille », son œuvre montrait au contraire combien le fait militaire était multiple et dépassait le seul cadre de l'affrontement armé pour toucher d'autres sphères de la vie sociale.

28. PIERI Piero, *Il Rinascimento e la crisi militare italiana*, Torino, Einaudi, 1952.

29. HENNINGER Laurent, « Pour une "nouvelle histoire bataille" », art. cit., p. 13.

30. HENNINGER Laurent, « Introduction », « Nouvelle Histoire Bataille II », *Cahiers du Centre d'études d'histoire de la Défense*, 23, 2004, p. 7.

un drame sans cesse rejoué, parfois même dans l'oubli de son scénario original³¹ ». Ce que la nouvelle histoire bataille a apporté, c'est donc une conception différente de son objet : la bataille n'est plus cet événement avec un début (le lancement de l'assaut par l'un des protagonistes) et une fin (en général, le moment où l'on compte les morts), mais elle est devenue un discours. La nouvelle histoire bataille poserait donc « la question essentielle du rapport dialectique entre la *réalité* de la guerre et le *discours* de la guerre³² ». Prenant acte de la déréalisation contemporaine de la bataille, de l'incapacité avérée des historiens contemporains à comprendre, par l'expérience, ce qu'elle est (mais un historien de l'économie d'Ancien Régime peut-il davantage comprendre famines et disettes³³ ?), la nouvelle histoire bataille s'engage à chercher, dans les discours, un fait guerrier qui n'a laissé d'autre trace que des textes. De ce point de vue, elle rejoint les préoccupations des historiens, sinon acquis, du moins influencés par les apports du *linguistic turn* des deux dernières décennies : le propre de la nouvelle histoire bataille est peut-être tout simplement d'épouser les développements de la science historique, de suivre les progrès de cette dernière et de les assimiler ensuite.

D'autres raisons peuvent expliquer l'intérêt suscité par la nouvelle histoire bataille. D'abord son inscription dans un cadre institutionnel qu'il importe de rappeler : la nouvelle histoire bataille s'est imposée aussi grâce aux efforts de la commission « nouvelle histoire bataille », émanation du Centre d'Études d'Histoire de la Défense (CEHD), créé par le ministère de la Défense en 1994 et rattaché en 2009 à l'Institut de Stratégie de l'École Militaire. Elle s'inscrit dans une perspective qui a identifié les systèmes scolaires et universitaires comme « la pierre angulaire des stratégies de reconquête par les armées de leur place dans la nation³⁴ », autour desquels se construit tout un dispositif destiné à développer les études sur la défense³⁵. D'ailleurs, beaucoup d'historiens du monde militaire considèrent que leur réflexion doit servir le fait militaire contemporain lui-même. Ainsi pour John Lynn, son ouvrage montre « que la réflexion des militaires constitue le facteur le plus important de leur efficacité [et que] la lutte contre le terrorisme doit inclure des paramètres différents de ceux de la guerre conventionnelle et les forces armées n'y consacreront l'attention et la préparation spécifiques qu'elle exige qu'une fois qu'elles seront vraiment persuadées de l'aspect militaire de ce nouveau combat³⁶ ». Ainsi encore pour John Keegan qui consacre le dernier chapitre de son ouvrage au « futur de la bataille » et prédit son « abolition³⁷ ». Ensuite, si l'histoire bataille trouve depuis les années 1990 quelques galons, c'est aussi parce que le fait « bataille » est considéré par beaucoup d'historiens comme un fait

31. DRÉVILLON Hervé, *Batailles. Scènes de la guerre de la Table Ronde aux Tranchées*, Paris, Seuil, 2007, p. 13.

32. HENNINGER Laurent, « Préface », in LYNN John, *De la guerre. Une histoire du combat des origines à nos jours*, tr. fr., Paris, Tallandier, 2006, p. 18.

33. Ce contre quoi lutte Stéphane Audoin-Rouzeau, pour qui « nous ne pouvons savoir si la guerre – la *vraie* guerre, et non la “projection de forces” laissant nos propres vies à bonne distance des grands déploiements de violence – reste inscrite à notre horizon d'attente, ni sous quelle forme. Il n'empêche : en historien, je reste persuadé que mieux vaut la regarder de fort près, et bien en face », AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, *Combattre. Une anthropologie historique de la guerre moderne (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris, Seuil, 2008, p. 318-319.

34. *Défense*, 150, mars-avril 2011.

35. *Protocole d'accord entre le ministère de la Défense et le ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche* du 31 janvier 2007, « 1 – Le parcours de citoyenneté, une ambition partagée », « Approfondir l'enseignement de défense », *Bulletin officiel*, n° 7, 15 février 2007. Cette convention nationale suit celles de 1982, 1989, 1995 et s'ajoute aux nombreuses conventions académiques.

36. LYNN John, *De la guerre...*, op. cit., p. 35-36.

37. KEEGAN John, *Anatomie de la bataille*, tr. fr., Paris, Robert Laffont, 1993 [1976].

historique, c'est-à-dire un fait révolu³⁸. Cette idée a été particulièrement répandue dans les années 1990, années des guerres du Golfe, de la Bosnie-Herzégovine et du Kosovo, et de leurs illusions sur la guerre propre, la guerre sans bataille, puisque la guerre alors promue était une guerre de « frappes chirurgicales », qui, supposément, ne devaient pas conduire à l'affrontement physique de deux camps (ce qu'est la bataille), mais à empêcher la riposte de l'autre camp. Certes, les illusions sont tombées depuis, et personne n'ignore la réalité triviale et sordide qu'est encore et toujours la guerre en ce début de XXI^e siècle, comme le rappellent les images des villes détruites de Syrie. Mais le travail de communication produit par l'armée n'est pas sans quelques résultats, et l'idée est toujours assez largement répandue que la guerre se fait désormais à coups de drones et autres engins furtifs³⁹. On célèbre la fin de la bataille; on estime que la violence de guerre s'exprime désormais dans de nouveaux espaces, le plus souvent carcéraux (Abou Ghraïb ou Guantanamo), ou bien encore par l'usage de méthodes qui évitent les corps-à-corps (attentats contre des camps militaires); les militaires préparent les guerres dites « de basse intensité » dans lesquelles micro- et nano-technologies perfectionnent un armement *high tech*, constitué de robots-insectes capables de surveiller un bâtiment et de pénétrer à l'intérieur pour signaler la présence d'un ennemi et préciser ses capacités de riposte⁴⁰. Ne parlons pas de l'enrôlement, depuis la seconde moitié du XX^e siècle, du son dans la guerre qui produit de véritables armes acoustiques (alarmes directionnelles utilisées comme technologies « non létales », répulsifs sonores, etc.) permettant de nouvelles pratiques militaires basées sur une violence invisible et qui ne laisse pas de trace⁴¹. La nouvelle histoire bataille peut donc être comprise comme une réponse aux évolutions contemporaines des pratiques militaires, dont on laisse croire qu'elles seraient presque désincarnées, voire déterritorialisées... jusqu'à ce que quelque document sonore ou filmé vienne contredire cette doxa⁴². Ce sont donc aussi ces corps et ces âmes qui ont souffert de la guerre que l'histoire cherche à retrouver.

Ainsi, la nouvelle histoire bataille, c'est tout simplement la prise en compte de l'écart entre la bataille événement et la bataille récit de l'historien. « La bataille n'est plus pour l'historien l'événement vécu qu'elle fut pour les combattants » et l'histoire « escamote ce que les combattants aspirent à oublier et ce dont les autres ne veulent pas entendre parler : une guerre en première personne dans laquelle je tue, je suis tué, je risque de rester un mort inconnu et sans sépulture⁴³ ». La tâche de la nouvelle histoire bataille consiste ainsi à réintroduire les combattants dans le récit de l'historien et à

38. Rappelons l'incipit de la version originale de l'ouvrage de John Keegan (la traduction française est en fait une réduction) : « *I have not been in a battle; not near one, nor heard one from afar, nor seen the aftermath. [...] And I grow increasingly convinced that I have very little idea of what a battle can be like* », KEEGAN John, *The Face of Battle. A Study of Azincourt, Waterloo and the Somme*, London, Pimlico, 1976.

39. Grégoire Chamayou a bien montré comment les usages des drones ont promu « une forme non conventionnelle de violence étatique qui combine les traits disparates de la guerre et de l'opération de police, sans vraiment correspondre ni à l'une ni à l'autre, et qui trouve son unité conceptuelle et pratique dans la notion de chasse à l'homme militarisée », construisant ainsi une nouvelle éthique militaire, la « nécroéthique » et précipitant le processus d'« autonomisation sociale et matérielle accrue de l'appareil d'État », CHAMAYOU Grégoire, *Théorie du drone*, Paris, La Fabrique, 2013, p. 49-50, 145 et 263.

40. GRAHAM Stephen, *Villes sous contrôle. Le nouvel urbanisme militaire*, tr. fr., Paris, La Découverte, 2012.

41. VOLCLER Juliette, *Le Son comme arme. Les usages policiers et militaires du son*, Paris, La Découverte, 2011.

42. Ainsi lorsque les soldats américains en mission en Afghanistan publient sur des sites spécialisés des vidéos de leurs combats, qui visent à rappeler que la guerre demeure un engagement du corps et que la mise en danger de ce dernier se traduit toujours par des blessures, voire des morts.

43. CHALINE Olivier, *La bataille de la Montagne Blanche (8 novembre 1620). Un mystique chez les guerriers*, Paris, Noesis, 1999, p. 11.

rappeler que « la violence de guerre ne se résume pas en un déchaînement anonyme et collectif, [mais qu'] elle est vécue en première personne, face à un ennemi proche, visible et au regard vivant⁴⁴ ». L'enjeu se cristallise bien alors autour de l'individu combattant, dont on pense qu'il a été jusqu'à présent ignoré. La nouvelle histoire bataille rejoint ici les travaux d'historiens qui n'ont pas précisément exploré l'histoire militaire, mais dont les résultats intéressent la compréhension de l'usage de la violence et de son interprétation. Ainsi, *Les Guerriers de Dieu* de Denis Crouzet ont conduit cette nouvelle histoire bataille à mesurer la culture de guerre, à intégrer aussi dans ses préoccupations des questions comme celles de la souffrance des combattants, et à penser la violence non pas comme un simple exutoire, mais comme un langage choisi par les contemporains⁴⁵.

À vrai dire, cette nouvelle histoire bataille développe ce que les historiens qui travaillaient au milieu du xx^e siècle formulaient déjà avec une certaine précision. Ainsi, Piero Pieri qui avertissait, dès 1963, qu'« une histoire en chapitres sagement séparés, consacrés successivement aux événements politiques, à l'agriculture, au progrès industriel, au commerce, voire à l'histoire militaire – une telle histoire ne se conçoit plus aujourd'hui » et soutenait qu'« il n'est jamais possible de considérer la guerre en soi comme une réalité fermée sur elle-même, qu'il faut au contraire, pour l'étudier, la relier aux autres activités, à toutes les activités des hommes, bref l'organiser dans la masse entière d'actions et réactions en chaîne⁴⁶ ». Ainsi encore, Georges Duby qui, dix ans après Piero Pieri, conciliait, dans *Le Dimanche de Bouvines*, l'événement et la longue durée, inscrivait l'analyse du fait militaire dans une approche anthropologique et enracinait l'histoire de la bataille dans l'histoire des structures et des mentalités telle qu'elle était pratiquée par les Annales⁴⁷.

Promue pourtant par des historiens de l'époque moderne, cette nouvelle histoire bataille n'en a pas moins été aspirée par les débats qui, depuis plusieurs années et sans doute pour quelque temps encore, commémoration oblige (encore que le moment de la commémoration soit souvent l'occasion de l'établissement d'un consensus), agitent les historiens de la première guerre mondiale. Cette migration vers la période contemporaine a conduit les historiens des guerres à privilégier certaines approches, comme l'existence de cultures de guerre, les concepts de « brutalisation » ou d'« ensauvagement⁴⁸ », ou encore le consentement des populations engagées dans les conflits⁴⁹. Si

44. *Id.*, p. 13.

45. CROUZET Denis, *Les Guerriers de Dieu. La violence au temps des guerres de religion, vers 1525-vers 1610*, 2 vol., Seyssel, Champ Vallon, 1992. Rappelons que le travail de Denis Crouzet reposait sur l'idée « que la gestuelle paroxystique qu'est la gestuelle de violence est l'extériorisation, ou plutôt le précipité de la culture qui a mené ou imposé la violence, qu'elle est un système signifiant culturellement codé, à partir duquel il est possible de dégager les raisons de la violence et donc de la crise religieuse. L'événement de l'acte ou individuel ou collectif de violence est discours sur la violence ; en lui, ainsi qu'en les relations signifiantes qu'il entretient avec les autres actes de violence individuelle ou collective, se réduit ou se cristallise l'histoire du processus qui a mené à la violence » (t. 1, p. 49).

46. PIERI Piero, « Sur les dimensions de l'histoire militaire », *Annales ESC*, 4, 1963, p. 625.

47. DUBY Georges, *Le Dimanche de Bouvines*, Paris, Gallimard, 1973. On remarquera d'ailleurs que les trois parties qui structurent l'ouvrage d'Olivier Chaline (« La violence vécue », « Le sens religieux de la bataille », « La bataille au filtre de la mémoire ») s'inscrivent dans la filiation des scansionnements de Georges Duby qui analysait Bouvines autour des trois notions d'« événement », de « commentaires » et de « légendaire ».

48. MOSSE George, *De la Grande Guerre au totalitarisme : la brutalisation des sociétés européennes*, tr. fr., Paris, Hachette, 1999 [1989].

49. Pour une mise au point sur ces débats historiographiques : PROST Antoine, WINTER Jay, *Penser la Grande Guerre. Un essai d'historiographie*, Paris, Seuil, 2003.

ces questions sont pertinentes pour toutes les périodes historiques, elles ont peu touché les réflexions des historiens modernistes⁵⁰, préoccupés par d'autres enjeux, comme par exemple « la construction du monde moderne⁵¹ ».

Concentrons-nous donc sur la Renaissance. Le fait militaire entre Moyen Âge et Temps Modernes a été appréhendé, depuis quelques décennies, à travers le concept de « révolution militaire », que l'on doit principalement à Michael Roberts qui, dans une conférence prononcée en 1955, présentait les quatre principaux changements affectant l'art de la guerre entre le milieu du XVI^e et le milieu du XVII^e siècles : la révolution des tactiques, l'augmentation des effectifs des armées, l'adoption de stratégies nouvelles, et enfin le poids croissant du fait militaire sur l'ensemble de la société⁵². Ce concept a sans doute été fécond pour comprendre un certain nombre d'évolutions propres à la période moderne : par exemple, ce sont les travaux sur la révolution militaire qui ont obligé « à considérer la guerre non plus comme une simple annexe “événementielle”, mais comme un des forces motrices, et non la moins puissante, de la formation et du fonctionnement des États⁵³ ». Pour sa part, Geoffrey Parker considère que le principal intérêt du concept de « révolution militaire », c'est de « montrer comment la clef du succès des Occidentaux dans la création entre 1500 et 1750 des premiers authentiques empires mondiaux se trouve précisément dans ces progrès en lesquels a été reconnue la “révolution militaire” » et d'expliquer « comment l'Occident européen, si petit à l'origine, a pu compenser à travers la supériorité militaire et la puissance navale ce qui lui manquait en ressources matérielles⁵⁴ ». La démarche est-elle pour autant satisfaisante ? Le concept nous renseigne-t-il aussi sur le fonctionnement propre des sociétés européennes ? Si elle s'est assez rapidement imposée dans les études sur le fait militaire et sur la guerre⁵⁵, la notion n'en a pas moins laissé un certain nombre d'historiens

50. On remarquera toutefois que le terme de « brutalisation » a connu une certaine fortune dans les études sur la guerre à l'époque moderne, mais son importation vers des périodes plus reculées s'est traduite par une relative modification de sens : lorsque Jean-Louis Fournel l'utilise pour désigner l'évolution des batailles et des guerres dans la péninsule italienne entre XV^e et XVI^e siècles, c'est pour montrer la nouveauté des sacs de ville (qui affectent donc les civils) et des batailles (qui produisent plus de morts au *Cinquecento* qu'au siècle précédent), pour montrer donc que la guerre est plus brutale et plus mortelle (« La “brutalisation” de la guerre. Des guerres d'Italie aux guerres de Religion », *Astérian* [En ligne], 2 | 2004, mis en ligne le 05 avril 2005, consulté le 25 octobre 2012. URL : <http://asterion.revues.org/100>). Ce n'était pas exactement l'idée de George Mosse qui définissait la brutalisation comme la banalisation et l'intériorisation de la violence de guerre, permettant d'accepter tous les aspects de cette violence et de les réinvestir ensuite dans le champ politique de l'après-guerre.
51. Je reprends les termes de Clifford Rogers qui analysait le poids que les historiens ont attribué aux facteurs militaires dans l'explication de l'Europe moderne : « *the centrally organized, bureaucratically governed nation-state – the paramount symbol of the modern era – ultimately grew from the tiny seed of late-sixteenth century tactical reforms. Military factors played a key, even a pre-eminent, role in shaping the modern world* » (ROGERS Clifford, « The Military Revolution in History and Historiography », in ROGERS Clifford [éd.] *The Military Revolution Debate: Readings on the Military Transformation of Early Modern Europe*, Boulder, Westview, 1995, p. 2).
52. ROBERTS Michael, « The Military Revolution, 1560-1660 », in ROBERTS Michael, *Essays on Swedish History*, London, Weidenfeld & Nicolson, 1967, p. 195-225.
53. CORNETTE Joël, « La révolution militaire et l'État moderne », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 41, 1994, p. 709.
54. PARKER Geoffrey, *La révolution militaire : la guerre et l'essor de l'Occident, 1500-1800* [1988], tr. fr., Paris, Gallimard, 1993, p. 21.
55. Le premier à avoir exploité les possibilités heuristiques du concept de « révolution militaire » est Geoffrey PARKER : « The Military Revolution, 1560-1660 : a Myth? », *Journal of Modern History*, 48, 1976, p. 195-214 ; *La révolution militaire... op. cit.* Geoffrey Parker a surtout contribué à élargir le champ chronologique de la révolution militaire en l'identifiant dès 1500. Voir aussi : BÉRENGER Jean (dir.), *La révolution militaire en Europe, XV^e-XVIII^e siècles*, Paris, ISC, 1998 ; HENNINGER Laurent, « La “révolution militaire”. Quelques éléments historiographiques », *Mots. Les langages du politique*, 73, 2003, p. 87-94 ; HAMMER Paul E. J. (éd.), *Warfare in Early Modern Europe 1450-1660*, Aldershot, Ashgate, 2007.

sceptiques. Certains ont porté la critique sur des aspects limités du concept, comme par exemple le lien entre révolution militaire et supériorité de l'Occident⁵⁶, ou encore le rôle de la révolution militaire dans la construction de l'État⁵⁷, mais d'autres ont voulu remettre en cause de manière plus profonde la seule idée d'une « révolution militaire ». Ainsi, Nicolas Rodger interroge la fortune du concept et son utilité pour les historiens, remarquant combien il est devenu l'alpha et l'oméga de toute l'histoire européenne et à quel point il s'avère risqué de faire reposer toutes les évolutions séculaires du continent sur un seul pilier, fût-il celui de la « révolution militaire⁵⁸ » ou de la « bataille rangée⁵⁹ ». Il n'empêche : toute l'historiographie récente repose sur l'idée que la révolution militaire, ou plus généralement la guerre, se trouve à l'origine du monde moderne, entendu non pas comme celui des Temps Modernes, mais celui de « l'État moderne » qui apparaît à la fin du XIII^e siècle et se construit jusqu'à la fin du XVII^e, malmenant particulièrement la définition de la Renaissance comme transition entre Moyen Âge et Renaissance⁶⁰. C'est la guerre qui, via la fiscalité, produit l'État moderne et c'est la guerre qui, en faisant « irruption comme constante de la vision du monde des contemporains⁶¹ » bouleverse non seulement les pratiques, mais aussi les théories d'une période de plus en plus difficile à qualifier tant, avec la genèse de l'État moderne, le temps s'étire⁶².

Une analyse chronologique plus fine s'impose, car à y regarder de plus près, la révolution militaire décrite par Roberts ou Parker n'aide guère à comprendre la Renaissance ou, à tout le moins, le passage du Moyen Âge aux Temps Modernes. Roberts limite cette révolution à l'exemple des États du nord de l'Europe, essentiellement la Suède qui voit ses pratiques militaires bouleversées seulement au XVII^e siècle ; Parker conçoit cette révolution dans le cadre d'une plus large amplitude chronologique, définissant le XV^e siècle et les progrès de l'artillerie, tant qualitatifs que quantitatifs,

56. Ce lien a d'abord été théorisé par Geoffrey Parker dans son introduction à l'édition française de *La révolution militaire...*, *op. cit.* (en particulier p. 14-15). Il a ensuite été reformulé par Victor Davis Hanson pour qui « loin d'être un accident, la "révolution militaire" fut donc logiquement tenu compte des origines helléniques de la civilisation européenne » (HANSON Victor Davis, *Carnage et culture. Les grandes batailles qui ont fait l'Occident*, tr. fr., Paris, Flammarion, 2002, p. 36). Pour la critique de ces conceptions : BLACK Jeremy, *War and the World: Military Power and the Fate of Continents, 1450-2000*, London, Yale University Press, 1998 ; *id.*, « European Overseas Expansion and the Military Revolution », in RAUDZENS George (éd.), *Technology, Disease and Colonial Conquests, Sixteenth to Eighteenth Centuries: Essays Reappraising the Guns and Germs Theories*, Leiden, Brill, 2001, p. 1-30. Les apports récents de la *Global History* permettent aussi de nuancer – voire de remettre en cause – cette association entre supériorité militaire et domination occidentale.

57. DUFFY Michael, *The Military Revolution and the State, 1500-1800*, Exeter, University of Exeter Press, 1980.

58. « Le concept de "révolution militaire" explique le destin des nations par référence aux formes et fonctions du gouvernement. Il implique que l'État a façonné la société, plutôt que la société ait façonné l'État. Bien sûr, dans plusieurs pays ce fut effectivement le cas, mais il n'y a rien d'évident à ce que cela se soit passé ainsi partout », RODGER Nicolas, « De la révolution militaire à l'État "navalo-fiscal" », *Revue d'histoire maritime*, 14, 2011, p. 261. Son diagnostic est donc très sévère : « la "révolution militaire" est dangereusement proche de ce que David Edgerton a appelé "l'anti-histoire", c'est-à-dire l'invention d'explications imaginaires pour rendre compte de choses qui ne sont jamais arrivées » (*id.*, p. 263).

59. HANSON Victor Davis, *Le modèle occidental de la guerre*, tr. fr., Paris, Les Belles Lettres, 1990.

60. GENET Jean-Philippe, « L'État moderne : un modèle opératoire ? », in GENET Jean-Philippe (dir.), *L'État moderne : genèse. Bilan et perspectives*, Paris, CNRS, 1990, p. 261-281.

61. Je reprends ici les termes utilisés par Jean-Louis Fournel dans son rapport de fin de projet ANR (« Naissance, formes et développement de la guerre des guerres d'Italie à la paix de Westphalie, 1494-1648 », p. 3).

62. On remarquera cependant que John Hale et Michael Mallett se sont opposés à l'idée que la guerre aurait contribué à la construction, au XVI^e siècle, d'un État fondé sur une cohésion proto-nationale, le développement d'une bureaucratie et la sophistication des instruments financiers. Pour eux, au contraire, « *Venice's failure in the sphere of military administration was an international one* » (HALE John, MALLETT Michael, *The Military Organization of a Renaissance State. Venice c. 1400-1617*, Cambridge, Cambridge University Press, 1984, p. 493).

comme symptomatiques de cette révolution, mais il construit toutefois l'essentiel de son argumentation sur les développements des xvii^e et xviii^e siècles. À vrai dire, on n'y voit pas très clair sur le plan chronologique, principalement parce qu'il est difficile de démêler ce qui relève uniquement de la révolution militaire et ce qui tient à l'évolution des États, indépendamment des bouleversements militaires⁶³... mais il semble bien que ce soit surtout après 1560 que les auteurs distinguent un nouvel état de la question militaire. Que se passe-t-il alors avant et en particulier entre la fin du xv^e et le début du xvi^e siècle, dans la péninsule italienne? Comment caractériser la période et le lieu autrement qu'à travers l'idée, finalement assez descriptive voire sommaire, que la guerre les a formés et informés? Il est important ici, pour éviter la construction téléologique et l'essentialisation de l'histoire, de retenir les leçons de John Lynn qui, entonnant son « Requiem pour le soldat universel », a récusé l'idée que la guerre pouvait être étudiée, quels que soient la période et le lieu, selon « certaines constantes non négligeables » et a insisté, à la suite de John Keegan, sur le fait que la guerre était faite par des « hommes véritables qui ne sont pas identiques ni constants d'une époque sur l'autre⁶⁴ ».

L'historien est cependant encore une fois tributaire de préjugés qui ont la vie dure. Celui qui s'interroge sur la Renaissance et la guerre doit d'abord en effet affronter l'idée, héritée de Machiavel, selon laquelle les guerres du xv^e siècle auraient été émaillées de fausses batailles, jamais vraiment résolues et insuffisamment antagonistes. Le jugement de Machiavel est connu :

« On ne peut en effet parler de paix, lorsque les États se combattent souvent les uns les autres, mais on ne peut pas davantage parler de guerre, là où les hommes ne sont pas tués, les cités ne sont pas pillées, les États ne sont pas détruits. Car les guerres devinrent si faibles qu'elles commençaient sans crainte, continuaient sans danger et s'achevaient sans dommage⁶⁵. »

Cette description des guerres italiennes de la fin du Moyen Âge a été plus d'une fois reprise et, souvent d'ailleurs, utilisée pour définir toutes les guerres de la période. Elle devient ainsi, pour Piero Pieri, la caractéristique des guerres de l'Europe occidentale depuis le xiii^e siècle : « depuis environ trois siècles en Europe occidentale, on tentait d'améliorer et de quitter des formes de guerre qui, ne reposant ni sur une vraie tactique ni sur une vraie stratégie, ne permettaient presque jamais de conclure l'action : on ne parvenait à la résolution du conflit que par des forces extérieures ; autant dire que les armées médiévales atteignaient rarement leur but, être en mesure d'imposer à l'adversaire sa propre volonté⁶⁶ ». D'une certaine manière, en adhérant à cette

63. « Fixer la chronologie de la révolution militaire, dans les débuts de l'Europe moderne, ce n'est guère plus facile. Cela semble même rendu plus malaisé du fait que les diverses variations d'échelle et de nature de la guerre, décrites dans les précédents chapitres, s'accompagnaient de changements dans la structure et la nature des États en conflit. Cela ne saurait nous surprendre, car, ainsi que nous l'avons noté au chapitre II, la croissance d'une bureaucratie efficace était un préalable essentiel à la création, au contrôle et à l'approvisionnement d'armées de plus en plus nombreuses et mieux équipées », PARKER Geoffrey, *La révolution militaire...*, *op. cit.*, p. 178.

64. LYNN John A., *De la guerre...*, *op. cit.*, p. 22 et 24.

65. MACHIAVEL Nicolas, *Histoire de Florence (Istorie fiorentine, 1525)*, tr. fr. BEC Christian, Paris, Robert Laffont, 1996, Livre V, chapitre 1, p. 831. Guichardin dresse un portrait assez proche : « avant 1494, les guerres étaient longues, les batailles peu sanglantes et les moyens d'enlever une place forte lents et difficiles ; et, si l'artillerie était déjà en usage, on la manœuvrait avec si peu d'habileté qu'elle ne nuisait guère : de ce fait, il était presque impossible à qui tenait un pays de le perdre. Les Français vinrent en Italie et ils introduisirent dans la guerre une grande rapidité », GUICCIARDINI Francesco, *Avertissements politiques*, tr. fr. FOURNEL Jean-Louis, ZANCARINI Jean-Claude, Paris, Le Cerf, 1987, p. 68 (n° 64).

66. PIERI Piero, *Il Rinascimento e la crisi...*, *op. cit.*, p. 205-206.

description machiavélienne de la bataille italienne du xv^e siècle, les historiens de la Renaissance se sont inscrits en faux contre « le modèle occidental de la guerre », celui de la bataille rangée et donc décisive, élaboré par Victor Hanson et qui repose sur « la claire expression des intentions, la reconnaissance mutuelle du heurt prochain des troupes et la soumission à la décision faite par les morts sur le champ de bataille⁶⁷ » et dont « l'impératif catégorique est de terminer le combat rapidement et avec un résultat, et non pas simplement de faire montre d'une vaillante résolution⁶⁸ ». En réalité, et Hanson est d'ailleurs un des premiers à l'admettre, ce modèle – aujourd'hui caduque bien qu'obsédant – n'a certainement pas toujours fonctionné, ne serait-ce que parce qu'il repose sur un système politique et social qui n'a pas toujours prévalu⁶⁹. Alors : doit-on croire Machiavel dans sa critique des batailles irrésolues du xv^e siècle sans interroger les motivations qui le poussaient à dévaloriser les manières de faire la guerre au siècle précédent ou admet-on, sans réserve, que le modèle de la bataille décisive s'était bel et bien imposé à l'histoire européenne ? On ne saurait répondre avec certitude à cette question, mais on doit admettre que s'est affirmée l'idée que les guerres d'Italie, et avec elles le xvi^e siècle⁷⁰, avaient réussi à modifier le régime de la bataille et à rendre cette dernière enfin brutale et meurtrière. La bataille « moderne », celle qui fait des morts et qui se traduit par la victoire d'un camp sur l'autre, serait donc née des guerres d'Italie⁷¹.

Dans cette perspective, les historiens ont construit une image sans doute assez largement idéalisée de la guerre au Moyen Âge, qui conforte en tout cas l'idée machiavélienne d'une guerre médiévale peu meurtrière, voire policée. À partir des textes de Saint Thomas d'Aquin, ils ont souvent insisté sur la construction d'une théorie de la guerre juste (celle dont les conditions lui permettaient d'être agréée par Dieu) qui reposait sur trois principes : elle devait être déclarée par l'autorité compétente, c'est-à-dire les princes souverains ; elle devait concerner une cause juste (légitime défense ou nécessité de se faire rendre justice) ; elle devait répondre à une intention droite (les

67. HANSON VICTOR DAVIS, *Le modèle occidental de la guerre*, op. cit., p. 287. Pour approfondir la réflexion de Hanson : PAVEN PASCAL, *Les revers de la guerre en Grèce ancienne*, Paris, Belin, 2012.

68. HANSON VICTOR DAVIS, *Le modèle occidental de la guerre*, op. cit., p. 38.

69. « Les circonstances de la naissance de la bataille décisive – des guerres de citoyens-petits propriétaires, qui votaient puis livraient leurs propres batailles – expliquent cette terrifiante létalité. Seuls des hommes libres qui votaient et jouissaient d'une certaine liberté étaient disposés à endurer de terrifiantes collisions d'infanterie, le choc seul apparaissant comme une manière économique de se battre, permettant des conflits brefs, clairs et nets et à l'occasion meurtriers », HANSON VICTOR DAVIS, *Carnage et culture...*, op. cit., p. 121-122.

70. Surtout le xvi^e siècle, et si on veut bien s'inscrire dans une perspective machiavélienne, car il faut exclure de ces guerres la bataille de Fornoue (6 juillet 1495), dernière manifestation peut-être de la bataille archaïque, car l'indécision demeure après l'affrontement. Les deux camps crient victoire : les Français parce qu'ils ont pu passer et poursuivre leur retraite tout en faisant subir à l'autre camp de lourdes pertes, les Italiens parce qu'ils ont pillé les trésors rapportés depuis Naples par les « Barbares » et que ces derniers se trouvent alors exclus de la péninsule. Pourtant – et c'est peut-être alors ce qui construit cette bataille comme un tournant – ce sont moins les conditions matérielles de la bataille qui déterminent son issue, que l'activité de propagande déployée par la suite. Ainsi, la commande, par le marquis de Mantoue, d'une *Madonna della Vittoria* à Mantegna inscrit durablement dans les esprits l'interprétation de la bataille comme la victoire des coalisés contre la France. Fornoue aurait donc à la fois un pied dans le Moyen Âge (par l'irrésolution de son issue) et un autre dans les Temps Modernes (par l'activité communicationnelle qui est déployée autour de la bataille).

71. Après avoir décrit en quoi les guerres d'Italie se signalent – à la différence de précédents conflits comme la Guerre de Cent Ans – par de nouveaux rythmes, de nouveaux espaces et de nouveaux instruments, Jean-Louis Fournel remarque que, « aux yeux des Italiens, ces guerres sont d'abord nouvelles parce qu'on y meurt davantage et parce que la multiplication des morts peut aller jusqu'à la mort de la communauté elle-même, la mort de l'État », « La "brutalisation" de la guerre... », art. cit.

abus étaient proscrits et le vainqueur devait user de sa victoire avec modération)⁷². En même temps que se définissait cette guerre juste, se construisait un droit des gens (*jus gentium*), œuvre des moralistes plus encore que des juristes, qui s'efforçait de soumettre à des règles la violence guerrière, comme la trêve de Dieu, qui correspondait à une limitation, dans le temps, des activités guerrières⁷³. On assistait donc à une sorte de moralisation de la guerre, qui n'interdisait certainement pas cette dernière, mais reposait sur la réprobation de la guerre entre chrétiens, sur la canalisation de la violence guerrière vers l'extérieur grâce à la croisade et sur l'exploitation des idéaux chevaleresques⁷⁴. Donc, les guerres d'Italie auraient chassé le bel ordonnancement des guerres médiévales : plus de régulation, de modération et de droiture, mais, en lieu et place, une violence meurtrière se traduisant par l'anéantissement du camp adverse. Finalement, lorsque les historiens expliquent la chute de l'immense empire aztèque face à une dérisoire armée de conquistadores espagnols par les différences dans les conceptions de la guerre, ils laissent entendre que les Espagnols en 1521, lors du siège de Tenochtitlan, s'étaient déjà largement appropriés les nouveaux motifs de la guerre moderne⁷⁵. Ainsi donc, les guerres d'Italie auraient constitué un laboratoire particulièrement efficace pour la mise en œuvre de cette nouvelle conception de la guerre⁷⁶. On pourrait toutefois interroger ce qui apparaît bien comme un métarécit, censé conduire à l'atrocité des guerres mondiales du xx^e siècle. Qu'on le veuille ou non, penser l'apparition de la guerre moderne au xvi^e siècle, contre une guerre médiévale supposée moins meurtrière et plus encadrée, c'est bien rendre inexorable la brutalisation et l'ensauvagement du premier xx^e siècle. Pourtant, les médiévistes et les historiens

72. Guillaume Bacot rappelle opportunément que se trouvait toujours juxtaposée, à la doctrine de la guerre juste, celle de la guerre providentielle et que la doctrine de la guerre juste n'est pas une théorie pacifiste, mais une « doctrine du moindre mal [qui] sait que les guerres sont des catastrophes épouvantables et qu'il faut faire tout son possible pour les éviter mais [qui] admet en même temps qu'il puisse exister d'autres malheurs plus intolérables encore, et qu'il puisse être nécessaire de recourir aux armes pour les empêcher ou les faire cesser, à défaut d'autres remèdes efficaces », (*La doctrine de la guerre juste*, Paris, Economica, 1989, p. 4).
73. CARDINI Franco, *La Culture de la guerre, x^e-xviii^e siècle*, tr. fr., Paris, Gallimard, 1992, p. 318-379; FLORI Jean, *La Guerre sainte : la formation de l'idée de croisade dans l'Occident chrétien*, Paris, Aubier, 2001.
74. Ces idéaux construisant la guerre non seulement comme une étape indispensable à l'apprentissage du jeune noble, mais aussi comme une instruction divine, comme le rappelait, en plein xv^e siècle, Jean de Bueil : « C'est joyeuse chose que la guerre ; on y oît, on y voit beaucoup de bonnes choses, et y apprend moult de bien. Quant elle est en bonne querelle, c'est justice, c'est défendre droiture. Et croy que Dieu ayme bien ceulx qui exposent leur corps à vouloir faire la guerre et faire la raison aux ingratz et descongneuz, aux prosternez et orgueilleux, et qui vont contre bonne equité », *Le Jouvencel*, FAVRE Camille, LECESTRE Léon (éd.), Paris, SHF, 1887-1889, t. II, p. 20.
75. Voir : GRUNBERG Bernard, « L'univers des conquistadores dans la conquête de la Nouvelle Espagne pendant la première moitié du xvi^e siècle », *Histoire, Économie et Société*, 12/3, 1993, p. 373-379. Le débat est encore loin d'être clos et n'a guère avancé depuis les affrontements entre les tenants de l'explication par la supériorité militaire des Européens (Geoffrey Parker, déjà cité, ou encore McNEILL William H., *The Pursuit of Power*, Chicago, University of Chicago Press, 1982) et ceux qui s'y opposent (SCAMMEL Geoffrey, *The First Imperial Age : European Overseas Expansion, 1400-1715*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988 et HASSIG Ross, *Aztec Warfare*, Norman, University of Oklahoma Press, 1988). Voir en particulier : RAUDZENS George, « So Why Were the Aztecs Conquered, and What Were the Wider Implications? Testing Military Superiority as a Cause of Europe's Pre-industrial Colonial Conquests », *War in History*, 2, 1995, p. 87-104 qui conclut : « in any case, military superiority does not appear to account for the foundations of colonial empires, for these were seldom taken by assault. Force was frequently applied, but not much was necessary ».
76. Certains historiens s'inscrivent dans la même logique (celle d'une guerre passée acceptable), mais la font reposer sur une rupture chronologique différente. Ainsi pour Franco Cardini, la rupture ne s'établit pas entre Moyen Âge et Temps Modernes, mais à la fin du xviii^e siècle : « la guerre de cette longue période entre le xi^e et le xviii^e siècle [...] a constamment aspiré à une forme d'autolimitation. Les idéaux chevaleresques d'abord, puis le droit international, enfin la réflexion des philosophes du xviii^e siècle, sont autant de tentatives diverses pour poser des bornes aux conflits, puisqu'il eût été utopique de viser à les éliminer totalement », CARDINI Franco, *La Culture de la guerre...*, op. cit., p. 442-443.

du fait militaire sont loin de se retrouver autour d'une telle image de la guerre au Moyen Âge. John Lynn rappelle que les idéaux de la chevalerie étaient formulés dans une « littérature de chevalerie [qui] n'était pas tant descriptive que prescriptive ; c'était une littérature réformatrice, qui dépeignait les choses plus comme elles auraient dû être que comme elles étaient. En d'autres termes, c'était un discours d'aspirations⁷⁷ ». Il ne faut donc pas s'étonner que « contrastant profondément avec le discours aristocratique et élégant sur la guerre, la réalité montrait un visage odieux⁷⁸ ». Entre la guerre réelle (celle des chevauchées meurtrières), la guerre rêvée (celle de la littérature) et la guerre parfaite (celle des tournois), la guerre médiévale mariait les contraires et peut difficilement être abordée comme une unité homogène par les historiens. En tout cas, on ne peut la penser en fonction des seuls canons de la littérature chevaleresque et des pratiques publiques qui valorisaient les vertus militaires. Et pourquoi ne devrait-on considérer les tentatives pour pacifier la guerre qu'au seul Moyen Âge ? La façon dont, au XVI^e siècle, les humanistes s'emparent des questions militaires, peut aussi être interprétée comme un moyen d'encadrer, de régler l'activité guerrière, de ne pas la laisser, en tout cas, au déchaînement des passions⁷⁹. En réalité, les mutations qui touchent les manières de faire la guerre au XVI^e siècle sont tellement nombreuses et souvent contradictoires qu'elles interdisent d'écrire le grand récit de l'avènement de la bataille moderne. En étudiant Agnadel, on ne cherchera donc pas les racines de la modernité, et on ne s'émerveillera pas de *novellets* susceptibles d'annoncer les siècles à venir. Et pour cause : Agnadel n'est pas une étape particulièrement significative dans la longue marche vers la bataille moderne. Ni moderne, ni révolutionnaire, Agnadel n'est pas un tournant dans l'histoire de la bataille. C'est aussi cela qui en fait tout l'intérêt, puisqu'on évitera alors de considérer l'année 1509 comme le moment à partir duquel rien n'est plus comme avant, perspective qui conduit le plus souvent à occulter l'événement lui-même.

Sans récuser les apports de ces différents champs de l'histoire et des concepts en usage depuis plusieurs décennies (révolution militaire, histoire bataille, qu'elle soit nouvelle ou pas, etc.), en me nourrissant d'eux et en les nuanciant cependant, c'est une autre histoire que j'espère ici mettre en œuvre : une histoire partagée, parce qu'elle variera les points de vue en associant sources françaises et italiennes (et en ne réduisant pas ces dernières au contexte vénitien, puisque certaines sources par exemple d'origine ferraraise relèvent au contraire d'un évident anti-vénétianisme) et parce qu'elle mobilisera tous les champs de l'histoire précédemment examinés.

Tout ne commence pas en 1494

On connaît l'incipit guichardien qui a durablement installé le mythe du tournant, voire de l'écroulement, de l'année 1494 :

77. LYNN John A., *De la guerre...*, op. cit., p. 141.

78. *Ibid.*

79. VERRIER Frédérique, *Les armes de Minerve. L'Humanisme militaire dans l'Italie du XVI^e siècle*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 1997.

« J'ai décidé, quant à moi, d'écrire les choses advenues de notre temps en Italie, après que les armes des Français, appelées par nos princes eux-mêmes, eurent commencé, non sans très grande agitation, à la troubler⁸⁰. »

Pour marquer la rupture, pour dire le tourment, la chute, le choc de 1494, il fallait d'abord avoir construit la légende d'une Italie pacifiée après la paix de Lodi de 1454 :

« Mais les calamités de l'Italie (puisque je veux faire connaître quel était alors son état et, en même temps, quelles raisons furent à l'origine de tant de maux) commencèrent avec d'autant plus de peine et d'effroi dans les esprits des hommes que la situation universelle était alors plus allègre et plus heureuse. [...] Il est manifeste que jamais l'Italie n'avait connu une telle prospérité, ni joui d'une situation si désirable et si sûre que celle dans laquelle elle se reposait en l'an de grâce 1490 [...]. En effet, la paix et la tranquillité parfaites régnaient partout en Italie⁸¹. »

L'art rhétorique de Guichardin a longtemps occulté la réalité italienne de l'après-Lodi, qui n'avait rien de pacifiée. Car la guerre ne quitte pas le territoire italien dans la seconde moitié du xv^e siècle, et elle ne se manifeste pas seulement par une existence endémique : les guerres se multiplient dans le royaume de Naples (1460-1464, 1480-1481, 1484-1485), les barons s'agitent régulièrement à Rome et Ferrare est attaquée par le pape allié à Venise (1482-1484), pendant que les Turcs prennent pied à Otrante en 1480.

C'est pourtant encore plus loin dans le temps qu'il faut remonter, si on veut comprendre ce qui se produit à Agnadel. Plusieurs mutations sont à l'œuvre. D'abord, à partir de 1450, s'observe une transformation institutionnelle majeure pour Venise : le Conseil des Dix devient omnipotent. Émanation élue du Grand Conseil, à l'origine provisoire et chargé de la sécurité de la République, il est finalement définitivement installé et ses prérogatives s'élargissent à bien d'autres domaines, au détriment du Sénat qui voit ses attributions de plus en plus restreintes à la gestion des ambassadeurs⁸². Ce déplacement du centre de gravité politique n'est pas sans effet : il induit non seulement de vives tensions entre les patriciens, mais aussi le développement d'une culture du secret, jusqu'alors peu établie à Venise. Ensuite, ce qui est en jeu, c'est aussi la politique de territorialisation des États italiens qui s'affirme dès la fin du xiv^e siècle. Le Milanais se trouve à l'origine de cette politique à laquelle la mort de Giangaleazzo en 1402 met un terme, mais qui ne modifie cependant pas radicalement la pression exercée par la capitale de la Lombardie sur toute l'Italie du Nord⁸³. Florence en profite : alors que l'aire de domination florentine s'était déjà étendue au xiv^e siècle (Colle Valdelsa en 1331, Prato en 1350, Pistoia en 1351, Volterra en 1361 et San Miniato en 1370), c'est dans la première moitié du xv^e siècle que se construit le territoire florentin dans une configuration qui se prolongera avec l'annexion de Pistoia en 1399, de Pise en 1406, de Cortone en 1411 et de Livourne en 1421. La progression territoriale la plus remarquable est néanmoins sans conteste celle de Venise⁸⁴. Entre 1339 (prise de

80. GUICCIARDINI Francesco, *Histoire d'Italie*, tr. fr. et éd. FURNEL Jean-Louis, ZANCARINI Jean-Claude, Paris, Robert Laffont, 1997, p. 3.

81. *Id.*, p. 4.

82. FINLAY Robert, *Politics...*, *op. cit.*, p. 193-195 ; COZZI Gaetano, « Authority and the Law », *Renaissance Venice*, HALE John (éd.), London, Faber & Faber, 1973, p. 293-345.

83. ANTONELLI Livio, CHITTOLINI Giorgio, *Storia della Lombardia. Dalle origini al Seicento*, Roma-Bari, Laterza, 2003.

84. Pour une représentation cartographique de cette expansion territoriale, voir l'ill. 1.

Trévis) et 1449 (prise de Crema), la Sérénissime engrange les conquêtes : Conegliano en 1344, Vicence en 1404, suivie par Asiago, Feltre et Belluno, Padoue et Vérone en 1405, Rovigo en 1406, le Frioul en 1420, Brescia en 1426, Bergame en 1428. Ainsi est né ce qu'on a pu appeler ensuite l'impérialisme vénitien⁸⁵. Le terme ne va cependant pas de soi : Venise se trouve-t-elle vraiment à la tête d'un empire ? Les historiens sont divisés dès lors qu'il s'agit de définir la nature de la domination territoriale vénitienne. D'abord parce qu'ils doivent admettre la reconnaissance tardive de la réalité d'un *Stato da terra* qui avait longtemps été occulté par le *Stato da mar* et par le concept historiographique de « république maritime⁸⁶ » : il a fallu du temps avant que soient précisément abordées les modalités du contrôle vénitien sur une grande partie du nord de l'Italie⁸⁷. Ensuite parce que certains interprètent cette expansion moins comme un projet impérialiste que comme le résultat d'un simple pragmatisme des Vénitiens, surtout soucieux de se défendre de manière préventive contre d'éventuelles offensives de leurs voisins⁸⁸. Enfin parce que la nature du pouvoir exercé par Venise sur les territoires soumis est encore difficile à déterminer et hésite entre la « prise de possession matérielle de la Terre Ferme » et les « privilèges accordés aux villes⁸⁹ ». C'est pourtant cette question de la nature du pouvoir vénitien sur les terres conquises qui semble déterminante pour appréhender l'histoire vénitienne de ce tout début du XVI^e siècle. Après avoir longtemps expliqué la chute vénitienne de 1509 par le manque de confiance des populations soumises et comme le résultat de décennies

85. CHAMBERS David, *The Imperial Age of Venice, 1380-1580*, New York, Harcourt Brace, 1970.

86. Le concept est formalisé dans : LANE Frederic C., *Venice. A Maritim Republic*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1973 (tr. fr. : *Venise. Une République maritime*, Paris, Flammarion, 1985). Mais il rencontre déjà un certain écho depuis les premiers travaux d'histoire économique et sociale de Frederic Lane (par exemple : *Venetian Ships and Shipbuilders of the Renaissance*, Baltimore, 1934, reprint : Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1992) et l'intérêt des historiens américains pour l'étude politique de Venise après la Seconde Guerre mondiale.

87. Il faut attendre les années 1980 et en particulier : ISTITUTO DI STORIA ECONOMICA, *Venezia e la Terraferma attraverso le relazioni di rettori*, Milano, A. Giuffrè, 1981 ; GRUBB James S., *Firstborn of Venice. Vicenza in the Early Renaissance State*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1988 ; KNAPTON Michael, *Venezia e la terraferma : economia e società*, Bergamo, Comune di Bergamo, 1989. Pour certains cependant, il importe de ne pas surévaluer désormais la domination territoriale de Venise, qui n'aurait en réalité pas profondément bouleversé la nature profonde de Venise comme *stato da mar* et il conviendrait donc de prendre quelques distances avec le mémorialiste Girolamo Priuli, dont les diatribes contre l'implantation de la noblesse vénitienne sur la Terre Ferme ont pu laisser entendre que les Vénitiens partageaient ses doutes. Ainsi Giuseppe Gullino milite « per un ridimensionamento di una presunta priorità dell'imperialismo veneziano in Terraferma, a scapito del settore marittimo » (« La politica veneziana di espansione in Terraferma », *Il primo dominio Veneziano a Verona (1405-1509)*, Verona, Fiorini, 1991, p. 15). Plus récemment encore, Alberto Aubert a souligné que « la conquista della Terraferma non innescò né profonde modificazioni dello Stato Marciano, né processi di trasformazione politica e sociale nelle città e nei paesi assoggettati » (*La crisi degli antichi stati italiani (1492-1521)*, Firenze, Le Lettere, 2005, p. 197). Pour une synthèse : KNAPTON Michael, « Venice and the Terraferma », in GAMBERINI Andrea, LAZZARINI Isabella (éd.), *The Italian Renaissance State*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012, p. 132-155, *id.*, « The Terraferma State », in DURSTELER Eric R. (éd.), *A Companion to Venetian History*, Leiden, Brill, 2013, p. 85-124 et *id.*, « Agnadello e il Trevigiano », in GASPARINI Danilo, KNAPTON Michael (a c. di), *La battaglia di Agnadello e il Trevigiano*, Veduggio, Antico Brolo, 2011, p. 11-27.

88. GULLINO Giuseppe, « La politica veneziana di espansione in Terraferma », art. cit., p. 10-11. Il conclut que « la Repubblica operò la conquista della Terraferma senza aver preliminarmente elaborato un programma a lungo termine (che oltretutto sarebbe risultato troppo difforme dal tradizionale empirismo della sua prassi), né senza trascurare le esigenze dello stato da mar » (*id.*, p. 15). Voir aussi : RUBINSTEIN Nicolai, « Italian Reactions to Terraferma Expansion of the Fifteenth Century », in HALE John (éd.), *Renaissance Venice, op. cit.*, p. 197-217.

89. KNAPTON Michael, « Il Consiglio dei Dieci nel governo della terraferma : un' ipotesi interpretativa per il secondo '400 », in ISTITUTO DI STORIA ECONOMICA, *Venezia e la terraferma... , op. cit.*, p. 237-260.

de mauvais gouvernement vénitien⁹⁰, les historiens de Venise ont dessiné, à la faveur du renouveau historiographique sur l'État régional, un portrait plus nuancé de la domination vénitienne. Ainsi, Edward Muir, analysant le cas du Frioul, souligne que «les historiens de l'État vénitien ont insisté sur la façon dont l'assemblage des institutions, l'importance du privilège aristocratique et les différences culturelles manifestes créèrent une "diarchie" dans laquelle les oligarques locaux partageaient l'autorité avec des cadres vénitiens. [...] La domination vénitienne du Frioul est un exemple extrême de diarchie ou de gouvernement indirect⁹¹». Edward Muir souligne aussi que l'État régional vénitien n'a rien à voir avec la conception wébérienne de l'État moderne et que «gouverner la Terre Ferme réclamait de permanentes négociations, qui prenaient souvent la forme de contentieux entre Venise, d'un côté, et différentes corporations ou familles, de l'autre⁹²». Et James Grubb, à partir de l'exemple de Vicence, montre que Venise ne produisit aucun discours théorique sur sa domination territoriale, ce qui témoigne de «la nature fondamentalement pragmatique et empirique du gouvernement vénitien» et prouve que l'histoire de la Terre Ferme vénitienne relève d'«une série d'événements politiques contingents⁹³». Il précise aussi que «l'expansion territoriale vénitienne ne relevait pas de la simple absorption de villes par un voisin puissant, comme ce fut le cas en Toscane ou en Lombardie, mais plutôt de la surimposition de cultures distinctes, voire incompatibles», au point que «la gouvernance biculturelle apparut comme un compromis généralement acceptable, mais elle produisit une tension permanente entre le centre et la périphérie et, finalement, affecta l'efficacité de la domination vénitienne⁹⁴». Stephen Bowd partage le même constat lorsqu'il analyse l'histoire de Brescia qui, sous la domination vénitienne, «n'est pas le récit d'une sujétion progressive – l'histoire d'une communauté "assiégée par" ou "dans l'ombre" d'une puissance plus importante. Au contraire, l'identité communale se développa à Brescia d'une manière qui montre la force de l'autonomie locale et les limites de la construction étatique, à une période qui a souvent été décrite comme l'âge d'or des États régionaux en Italie et l'époque triomphante de Venise⁹⁵». Quelle que soit la façon dont on analyse la construction de cette Terre Ferme vénitienne, qu'on la définisse comme le résultat d'une politique volontariste ou comme l'effet d'opportunismes divers, il faut bien admettre que les Italiens de la fin du xv^e et du début du xvi^e siècles ont observé ce qu'Élisabeth Crouzet-Pavan désigne comme non «pas une étape avortée dans le processus ailleurs plus dynamique de construction de l'État moderne», mais «un cadre, une organisation, à juger pour ce qu'ils sont, les instruments, parfois performants, parfois défaillants, de l'expérimentation politique et de la coexistence⁹⁶». Les réactions furent à la hauteur, même si «l'opinion italienne

90. VARANINI Gian Maria, «La terraferma al tempo della crisi della Lega di Cambrai: proposte per una rilettura del "caso" veronese (1509-1517)», in VARANINI Gian Maria (a. c. di), *Comuni cittadini e stato regionale: ricerche sulla terraferma veneta nel Quattrocento*, Verona, Libreria Editrice Universitaria, 1992, p. 397-435.

91. MUIR Edward, *Mad Blood Stirring. Vendetta and Factions in Friuli during the Renaissance*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1993, p. 49. Voir aussi: VIGGIANO Alfredo, *Fra governanti e governati: legittimità del potere ed esercizio dell'autorità sovrana nello stato veneto della prima età moderna*, Treviso, Fondazione Benetton-Edizioni Canova, 1993, p. 5.

92. MUIR Edward, «Was There Republicanism...», art. cit., p. 143.

93. GRUBB James S., *Firstborn of Venice...*, op. cit., p. 15.

94. *Id.*, p. 28.

95. BOWD Stephen, *Venice's Most Loyal City. Civic Identity in Renaissance Brescia*, Cambridge-London, Harvard University Press, 2010, p. 9-10.

96. CROUZET-PAVAN Élisabeth, *Renaissances italiennes 1300-1500*, Paris, Albin Michel, 2007, p. 269.

contemporaine n'a pas semblé considérer l'offensive vénitienne, qui conduisit à l'acquisition de Vérone, Vicence et Padoue et qui fut ensuite analysée comme un tournant dans l'histoire vénitienne et italienne, comme un nouveau départ dans la politique vénitienne, et encore moins comme le signe de nouvelles ambitions impérialistes en Italie⁹⁷ ».

De même que l'expansion territoriale vénitienne trouvait ses racines dans le xiv^e et le début du xv^e siècles, l'anti-vénétianisme n'est pas une invention du premier xvi^e siècle. Au contraire, on en trouve des traces particulièrement vives dans le siècle qui précède, et portées, qui plus est, par un pape. Pie II en effet – Enea Silvio Piccolomini, souvent évoqué comme « le pape humaniste », mais que Géraud Poumarède désigne comme « le pape de la solitude de l'Occident face au Turc⁹⁸ » – dessinait déjà le cadre général de cet anti-vénétianisme lorsqu'en 1459, en pleine préparation d'une croisade, il s'indignait des atermoiements des Vénitiens dans la lutte contre l'empire ottoman et leur reprochait leur manque d'engagement chrétien :

« Vénitiens, vous ne vous souciez pas, à ce que nous constatons, de la défense de la religion, vous qui cherchez ici un profit impossible. Il faut déplorer que votre cité ait dégénéré au point qu'aujourd'hui, alors qu'elle avait armé jadis à ses dépens des escadres très nombreuses pour la défense de la foi, elle ne veuille plus armer ne fût-ce qu'un seul navire, à moins que nous n'en supportions tous les frais. Contre Pise, contre Gênes, contre les rois et les empereurs, pour secourir vos alliés ou vos sujets, vous avez souvent entrepris des guerres considérables sur vos propres deniers. Et maintenant, pour combattre au nom du Christ contre les Turcs impies, vous exigez votre prix et ce n'est que s'il est payé que vous prendrez les armes! Pauvre peuple vénitien! Comme tu as perdu de tes anciennes coutumes! À force de traiter avec les Turcs, tu es devenu l'ami de Mahomet, et tout souci de la religion a disparu en toi⁹⁹. »

Ces reproches, les soupçons de collusion avec l'empire ottoman et l'accusation de cupidité, demeurent les motifs principaux des discours anti-vénitiens du pape qui atteignent sans doute leur apogée en 1462, après l'affaire de Cervia qui vit l'achat de cette ville et de sa production saline par les Vénitiens aux Malatesta. À l'ambassadeur vénitien qu'il convoque pour l'occasion, le pape assène :

« La république est un être sans âme, elle n'éprouve pas de honte, elle est effrontée et irrévérencieuse. Les décisions du Sénat abrogent les lois divines. Vos motivations sont semblables à celles des bandits et des voleurs, et elles ne sont dictées que par les lois de l'utilité. L'entremetteur et la prostituée sont, eux aussi, animés par le désir du gain. [...] Il n'y a aucune limite à votre avidité, aucune limite à votre ambition. [...] La république est votre dieu : vous l'adorez au mépris du Créateur de l'univers. Mais votre dieu périra, il périra, ne croyez pas qu'il soit immortel. Votre population mal assemblée se dispersera bien vite. Ce ramassis de pêcheurs sera exterminé. Une ville qui se gouverne à l'envers de la raison ne peut s'inscrire dans la durée. Votre État entrera en putréfaction, il n'atteindra pas la vieillesse, parce qu'il est affligé dans son adolescence de maladies horribles et incurables. Vous paierez l'écot de vos crimes¹⁰⁰. »

97. RUBINSTEIN Nicolai, « Italian Reactions... », art. cit., p. 198.

98. POUMARÈDE Géraud, *Pour en finir avec la Croisade. Mythes et réalités de la lutte contre les Turcs aux xv^e et xvii^e siècles*, Paris, PUF, 2009, p. 37.

99. PIE II, *Mémoires d'un pape de la Renaissance (Commentarii rerum memorabilium quae temporibus suis contigerunt)*, tr. fr. et éd. CLOULAS Ivan, CASTIGLIONE MINISCHETTI Vito, Paris, Tallandier, 2001, p. 184.

100. *Id.*, p. 387.

Pie II rédige ici le texte programmatique de l'anti-vénétianisme des xv^e et xvii^e siècles : on y trouve tout ce qui fonde la critique des Vénitiens, depuis le reproche d'âpreté au gain jusqu'à (péché suprême) l'accusation d'impiété. C'est certainement ce dernier grief qui frappe le plus : accusée de substituer à la vraie religion une forme de religion civique, la République est désignée comme un État contre nature. Et c'est cette corruption politique qui est supposée la conduire à sa perte.

On pourra s'étonner de la virulence des attaques contre les Vénitiens, alors que, encore aujourd'hui, sont surtout véhiculées de véritables images d'Épinal illustrant la Venise de la fin du xv^e siècle : les pages que Comynes consacre à « l'assiete de ceste cité » ont largement contribué à imposer l'idée que le mythe de Venise, ces « histoires que les Vénitiens se racontent à eux-mêmes¹⁰¹ », s'était diffusé dans toute l'Europe et fonctionnait réellement comme un cadre d'analyse de la ville¹⁰². Il faut sans doute admettre que les deux discours cohabitaient et que Venise suscitait donc des réactions pour le moins contradictoires¹⁰³.

L'anti-vénétianisme se construit et s'élabore encore après la mort de Pie II, si bien que dans les premières années du siècle, rien ne va plus : Venise a porté assistance à Pise dans sa rébellion contre les Florentins et doit donc compter désormais avec l'hostilité de Florence. Surtout, la chute de César Borgia, précipitée par l'avènement de Jules II qui l'avait en horreur, offre de nouvelles opportunités à Venise : la Romagne est à prendre et les Vénitiens, qui avaient d'abord renforcé leur garnison à Ravenne, entreprennent de conquérir la région en commençant par jeter leur dévolu sur Faenza¹⁰⁴. Le ton monte rapidement : c'est à partir de 1503 que les rapports d'Antonio Giustinian, ambassadeur vénétien auprès de la cour pontificale entre 1502 et 1505, fait état de la colère régulière du pape. Le 16 avril 1503, il note, à l'intention du doge et des chefs des Dix : « Mauvaise disposition du Pape contre la République de Venise à cause de rumeurs malveillantes qui lui sont parvenues¹⁰⁵. » En décembre 1503, Jules II réclame que lui soient rendues Faenza et Rimini et il multiplie, pendant l'année 1504, les menaces contre la Sérénissime : le cardinal Giovanni Antonio Sangiorgio, qui conseille le pape

101. Sur le « mythe de Venise », et la réalité qu'il recouvre, la bibliographie est immense. On privilégiera : GRUBB James S., « When Myths Lose Power : Four Decades of Venetian Historiography », *Journal of Modern History*, 58, 1986, p. 43-94 et CROUZET-PAVAN Élisabeth, *Venise triomphante. Les horizons d'un mythe*, Paris, Albin Michel, 1999. Depuis les réflexions de Franco Gaeta, on s'accorde pour penser que « non sembri accettabile la posizione che vede nel mito un'elaborazione della classe dirigente dominante » (GAETA Franco, « Alcune considerazioni sul mito di Venezia », *Bibliothèque d'humanisme et de Renaissance*, 23, 1961, p. 59). On a pu également définir le mythe de Venise comme « that nearly inexhaustible repertoire of stories that the Venetians told themselves about themselves » (MARTIN John, ROMANO Dennis, *Venice Reconsidered...*, op. cit., p. x), mais qui visait aussi à convaincre le reste de l'Europe de l'excellence de la cité lacustre.

102. Dont les termes sont fixés dans le plus célèbre passage : « Et est la plus triumpante cité que jamais j'aye veue et qui plus faict d'honneur a ambassadeurs et estrangers, et qui plus saigement se gouverne, et ou le service de Dieu est le plus sollemnellement fait. Et encores qu'il y peult bien avoir d'autres faultes, si croy je que Dieu les en aide, et pour la reverance qu'ils portent au service de l'Eglise », COMMYNES Philippe de, *Mémoires*, BLANCHARD Joël (éd.), Genève, Droz, vol. 1, p. 588.

103. Élisabeth Crouzet-Pavan insiste sur la chronologie complexe du mythe de Venise qui passe par des phases d'élaboration et d'expression (la seconde moitié du xv^e siècle) et d'autres de désacralisation (la fin du xv^e). Voir : CROUZET-PAVAN Élisabeth, « Retour aux images : le consensus et le mythe », in BRAUNSTEIN Philippe (éd.), *Venise 1500. La puissance, la novation et la concorde : le triomphe du mythe*, Paris, Autrement, 1993, p. 232-239.

104. SORANZO Giovanni, « Il clima storico della politica veneziana in Romagna e nelle Marche nel 1503 », *Studi Romagnoli*, 5, 1954, p. 513-545 ; OCCIONI-BONAFFONS Giuseppe, « Intorno alle cagioni della lega di Cambrai. Studio documentato », *Archivio Storico Italiano*, 4, 1866, p. 110.

105. GIUSTINIAN Antonio, *Dispacci di Antonio Giustinian ambasciatore veneto a Roma dal 1502 al 1505* [ASV, Archivio Proprio Roma, R. 1], vol. 3, VILLARI Pasquale (a c. di), Firenze, Le Monnier, 1876, vol. 1, p. 480-481.

pour ces questions, soutient que ce dernier « cherche à agir contre [elle] non seulement avec les interdits, mais aussi avec les armes¹⁰⁶ ». Alors que la France et l'Empire, qui pourtant ne manquaient pas de griefs contre Venise, tentent de maintenir des relations avec la Sérénissime, l'affaire de Faenza et de Rimini détériore considérablement le climat diplomatique, au point que ces deux puissances signent le 22 septembre 1504 un traité à Blois dont un des volets se présente comme une alliance contre Venise, avec à la clé le partage des villes de la Terre Ferme¹⁰⁷. Antonio Giustinian, en rapportant le 29 octobre 1504 à ses maîtres, ce qu'il entend dans un dîner qui célèbre la signature de cet accord, met en évidence ce que cristallise une telle alliance :

« J'ai appris aujourd'hui, par une personne digne de foi, qu'à l'occasion d'un dîner qui s'est tenu hier au Palais du Trésorier, on parla beaucoup de la conjoncture, et surtout ce qui regarde Votre Sérénité; et tous semblaient se réjouir du mal dont ils jugeaient qu'il ne tarderait pas à arriver à cause du rassemblement des gens d'outre-monts, et ils disaient que le Roi des Romains viendrait en Italie avec 30 000 hommes; *item* que le Roi d'Espagne signera bientôt cet accord, et qu'ainsi viendra bientôt le temps où on en aura fini avec l'arrogance de Venise, et d'autres paroles encore. Mais il y en eut un qui dit: – Et alors? Que se passera-t-il, lorsque tout cela sera arrivé? Nous nous retrouverons tous esclaves des gens d'outre-monts et menacés par eux. – À quoi on répondit que c'était un moindre mal d'être menacé *ad tempus* par les barbares dont la nature n'était pas de demeurer en Italie, plutôt que par les Vénitiens, dont on ne pouvait espérer la rédemption. Tous louaient la félicité de ce Pontificat, disant qu'il sera plus heureux que celui d'Alexandre qui, incapable de conclure des traités, ne parvint jamais à nuire à Votre Sublimité; et d'autres paroles encore, qui méritent à peine qu'on les rappelle, tant elles furent prononcées *post crapulam*: mais j'ai toutefois voulu vous les rapporter, afin que Votre Sérénité connaisse l'état d'esprit du Palais¹⁰⁸. »

On note d'abord la perception, par les contemporains, du jeu diplomatique qui conduit au piège: l'alternative entre le mal vénitien et le mal barbare est posée comme inéluctable et le choix des barbares présenté comme un pis-aller. Surtout est rendue manifeste l'irréductibilité de l'hostilité aux Vénitiens dont la nature est jugée irrémédiablement mauvaise. C'est le climat général de violence verbale et symbolique (dont témoignent d'ailleurs tous les *dispacci* de Giustinian) qui frappe: si l'ambassadeur s'excuse de rapporter les ignominies qui sont proférées contre sa patrie, il expose ainsi la cruauté du langage diplomatique de ces premières années du XVI^e siècle.

Inquiète de ce qu'elle ressent comme des menaces, Venise accepte, de restituer une partie de la Romagne à Jules II, tout en conservant néanmoins Rimini et Faenza et en s'assurant que le pape consent bien à ne pas recouvrer l'entièreté de son domaine. Ce dernier en profite alors pour reprendre, mais à son compte cette fois, la politique,

106. *Id.*, vol. 2, p. 427. Giovanni Soranzo nous met en garde contre l'édition de Villari qui « è stata fatta con criteri tutt'affatto personali: in essa la politica di espansione in Romagna appare solo col dispaccio del 23 settembre, mentre dalle deliberazioni del Senato appare che il Giustinian se ne dovette occupare già dai primi di settembre; dei dispacci molti sono sunteggiati, parte riportati integralmente o solo là dove al V. parve utile o opportuno », « Il clima storico... », art. cit., p. 523.

107. Outre le mariage de Claude, fille de Louis XII, avec Charles, duc de Luxembourg, ce traité permettait l'investiture de Louis XII, par l'empereur, comme duc de Milan. Et surtout, il prévoyait, sans cependant en préciser les modalités et la date, un assaut conjugué des deux puissances vers la Terre Ferme vénitienne. Pour Antonio Bonardi, « il trattato di Blois, che riguarda Venezia, è il vero preludio della lega di Cambrai », BONARDI ANTONIO, « Venezia e la lega di Cambrai », *Nuovo Archivio Veneto*, VII, 1904, p. 225. Voir également: PELLEGRINI Marco, *Le guerre d'Italia, 1494-1530*, Bologna, Il Mulino, 2009, p. 111-112.

108. *Id.*, vol. 3, p. 277.

initiée quelques années plus tôt, par César Borgia, de conquête de l'Italie centrale : Pérouse et Bologne tombent rapidement. Pour autant, les grandes puissances ne sont pas encore prêtes à une offensive contre Venise : la France en veut au pape qui a soutenu la rébellion des Génois en 1507 et Maximilien convoque une diète à Constance pour obtenir les troupes nécessaires à son déplacement à Rome, où il souhaite se voir couronné. À cette occasion, Venise est sollicitée : l'empereur veut passer, en armes, sur ses terres et menace Venise de s'unir à la France contre elle, si elle refuse la traversée des armées impériales.

C'est ainsi que se retrouvèrent à Cambrai, le 10 décembre 1508, le cardinal d'Amboise, représentant Louis XII, et Marguerite d'Autriche, pour Maximilien. Ils conclurent une alliance contre Venise en rassemblant également les ducs de Savoie et de Ferrare, le marquis de Mantoue, les rois d'Angleterre et de Hongrie rejoints, quelques semaines plus tard, par Jules II et Ferdinand d'Espagne. La mécanique guerrière était enclenchée.

Dire le traumatisme

On ne manque pas de modèles : Bouvines¹⁰⁹, déjà évoqué plus haut, mais surtout, parce que chronologiquement plus proches et plus cohérents, Pavie¹¹⁰ ou Rome¹¹¹ sont autant d'occasions qui ont donné lieu à des analyses de et à des discours sur l'événement, et en particulier l'événement traumatique, celui qui produit du malheur¹¹². Tous ces ouvrages interrogent le rapport entre l'événement lui-même et les structures qu'il est supposé révéler. Michel Cassan, analysant le travail de Georges Duby sur Bouvines, souligne que « l'événement est mobilisé afin de révéler les soubassements culturels et psychologiques d'une société de guerriers ; son intérêt réside dans la béance qu'il ouvre et qui fait remonter à la surface ce qui habituellement est invisible, caché, tu ou tenu secret¹¹³ » et conclut que « l'événement n'existe dans le discours historique qu'au prix de sa relégation à un rang subalterne [car] il est présent pour donner accès à des données invisibles et reconnues d'un intérêt bien supérieur à lui¹¹⁴ ». Cette conception de l'événement « pointe de l'iceberg¹¹⁵ » a largement prévalu ces dernières décennies et repose sur l'idée que l'événement n'a pas d'intérêt en soi, puisqu'il parle toujours d'autre chose que de lui-même. Car en réalité, travailler sur l'événement, c'est souvent ne pas faire autre chose qu'étudier les réalités économiques, sociales, politiques, culturelles, etc., d'une

109. DUBY Georges, *Le Dimanche de Bouvines...*, op. cit.

110. GIONO Jean, *Le désastre de Pavie*, Paris, Gallimard, 1963 ; LE GALL Jean-Marie, *L'honneur perdu de François I^{er}. Pavie, 1525*, Paris, Payot, 2015.

111. CHASTEL André, *Le Sac de Rome 1527. Du premier maniérisme à la Contre Réforme*, Paris, Gallimard, 1981.

112. Et à l'inverse, on dispose d'un modèle pour analyser la Venise triomphante, celle de l'après-Lépante (1571), toutefois vite concurrencée par la Venise malheureuse et pestiférée (1575) : FENLON Iain, *The Ceremonial City: History, Memory and Myth in Renaissance Venice*, New Haven-London, Yale University Press, 2007.

113. CASSAN Michel, *La Grande Peur de 1610. Les Français et l'assassinat d'Henri IV*, Seyssel, Champ Vallon, 2010, p. 13. Pour une réflexion critique sur la notion d'événement et ses usages historiens, voir aussi : RÉTAT Pierre, « Préface », in RÉTAT Pierre (dir.), *L'Attentat de Damiens. Discours sur l'événement au XVIII^e siècle*, Lyon, PUL, 1979, p. 5-10. Plus récemment, François Dosse a montré que les travaux historiques de ces dernières années ont construit l'événement comme « une entrée privilégiée dans l'univers social ressaisi, non à partir d'archétypes réducteurs mais de singularités qui peuvent avoir vocation à devenir des enseignements à portée généralisante » (DOSSE François, *Renaissance de l'événement. Un défi pour l'historien : entre sphinx et phénix*, Paris, PUF, 2010, p. 10).

114. CASSAN Michel, *La Grande Peur...*, op. cit., p. 14.

115. *Id.*, p. 16.

période donnée, bref: contextualiser. Or cette opération, comme le suggèrent Alban Bensa et Éric Fassin, « pourrait tendre à montrer que l'événement n'en est pas vraiment un: manifestant ce qui restait caché, tu ou invisible, l'apparition ne serait que la révélation de ce qui était déjà en place¹¹⁶ ». Ainsi se trouve-t-on vite piégé dans l'analyse de l'événement: en cherchant à l'expliquer, on le nie tout simplement.

En étudiant Agnadel, qu'espère-t-on finalement mettre au jour? La perspective la plus évidente consisterait à chercher, à partir d'Agnadel, tout ce qui dirait à la fois la faillite de l'État vénitien (sur le mode du lieu commun du « colosse aux pieds d'argile ») et le choc de la défaite. Ce serait cependant d'une part trop facile et d'autre part impropre. Trop facile parce qu'immanquablement, on n'échapperait pas à l'écueil de la contextualisation et on serait prisonnier du modèle « Rome 1527 » d'André Chastel, celui qui consiste à utiliser l'événement comme un prisme pour observer une période. Impropre, surtout, parce que l'événement Agnadel ne peut se laisser interpréter sur le mode habituel de la cause et de ses conséquences, construisant une sorte de continuum entre le fait et ses échos, ses interprétations, etc. Bien sûr, la logique voudrait qu'on analyse Agnadel avec les outils conceptuels que sont le *Zeitgeist* ou la contemporanéité. Dans un cas, c'est l'événement qui nous permet de comprendre l'esprit du temps dans son ensemble: le problème ne réside pas seulement dans le fait qu'on réitère une conception de l'événement comme « pointe de l'iceberg », mais plutôt dans la généralisation abusive qu'on construit: en ramenant tout à l'événement, en construisant ce dernier comme le signe manifeste de tout ce qui advient au même moment, on prend le risque de raconter une fiction, celle d'un temps homogène, dans lequel tous les événements concordent et disent la même chose. Dans l'autre cas, la question de la contemporanéité ne résout pas davantage les problèmes, car elle est loin de répondre à la question de la concordance des temps. Critiquant le concept de génération, Raoul Girardet lui préférerait celui de contemporanéité qu'il définissait comme « ce sentiment généralement confus mais parfois singulièrement intense d'une certaine solidarité ou d'une certaine identité » que connaissent « tous ceux qui portent ce même poids de vie dont me charge ma naissance¹¹⁷ ». Il soulignait toutefois qu'il fallait manier ce concept avec précaution car rares sont les événements suffisamment efficaces pour tenir « la fonction d'intégration ou d'homogénéisation générationnelle¹¹⁸ ». Est-ce qu'en étudiant Agnadel on peut prétendre connaître tout ce qui lui est contemporain? Suffit-il qu'un fait advienne à peu près au même moment qu'un autre pour qu'ils s'éclaircissent mutuellement? Que signifie vivre la même époque? Quelle expérience partage-t-on lorsqu'on est contemporain¹¹⁹? S'interrogeant sur « ce qu'être contemporain veut dire », Patrick Boucheron a montré qu'être contemporain, ce n'est pas seulement vivre la même période historique, peser sur elle de la même manière,

116. Bensa Alban, Fassin Éric, « Les sciences sociales face à l'événement », *Terrain*, 38, 2002, p. 4.

117. Girardet Raoul, « Du concept de génération à la notion de contemporanéité », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 30-2, 1983, p. 265.

118. *Ibid.*

119. On comprendra que je n'entends pas par là le contemporain tel que l'a défini Giorgio Agamben car « celui qui ne coïncide pas parfaitement avec [son temps] ni n'adhère à ses prétentions [et donc] est plus apte à percevoir et à saisir son temps », c'est le contemporain éclairé, précisément « celui qui fixe le regard sur son temps pour en percevoir non les lumières, mais l'obscurité ». Ce contemporain-là ne m'intéresse pas puisqu'il s'agit de l'historien, « celui qui, par la division et l'interpolation du temps, est en mesure de le transformer et de le mettre en relation avec d'autres temps, de lire l'histoire d'une manière inédite », Agamben Giorgio, *Qu'est-ce que le contemporain?*, tr. fr., Paris, Rivages, 2008, p. 10, 19 et 39.

mais c'est plutôt avoir « en partage une même conception de la "qualité des temps"¹²⁰ », c'est-à-dire se trouver dans « la même urgence d'agir et [dans] une semblable écoute aux rythmes du monde ; dans l'évidente certitude que la cadence hésite¹²¹ ». Si Machiavel est attentif à la « *qualità dei tempi* », les Vénitiens contemporains d'Agnadel sont soucieux, eux, de ce qu'ils appellent les « *presente occorrentie* », terme qui désigne « la conjoncture », « ce qui est présentement en train de se réaliser » et qui revient à chaque page des délibérations du Sénat : pour les Vénitiens, il se produit bien quelque chose de tout à fait inédit entre 1508 et 1510 et la situation requiert la capacité particulière de prendre la mesure du temps et de son exceptionnalité. Ce n'est sans doute pas en vain que le *Provveditore alle vituarie* de Rovigo écrit au Conseil des Dix :

« la variation & la mutation des temps apporte avec elle & est souvent la cause de la suspension des lois et ordres de notre seigneur dieu. De sorte que les choses qui arrivent nouvellement ont aussi besoin d'un nouveau remède¹²² ».

Dans ce cas précis, il ne s'agit certes que de régler un conflit autour de moulins... mais il est remarquable qu'une telle question soit précisément abordée en fonction de ce que la contemporanéité impose aux hommes d'alors. Encore faut-il aussi inscrire l'appréciation du temps par les contemporains dans le cadre des conceptions cycliques auxquelles beaucoup apportaient crédit. Alessandro Nasi et Giovanni Ridolfi, les deux ambassadeurs florentins auprès de Louis XII y adhèrent, décrivant dans leurs missives l'impuissance des hommes face à la fortune et à la Providence divine¹²³. Le jeune noble frioulan, Giovanni Battista di Cergneu, dont l'expression écrite simple, voire fautive, n'empêche pas une certaine culture, développe aussi, à l'occasion de sa chronique et précisément lorsqu'il s'agit d'évoquer la ligue de Cambrai, une conception du temps, fondée sur sa mutabilité et sa réversibilité :

« la mauvaise fortune ne laisse jamais de faire tourner sa roue instable, de sorte que ceux qui se trouvent à son sommet le plus haut, à cause de ce mouvement instable, se retrouvent au plus bas, ceux qui souffrent de la ruine la plus terrible, deviennent les plus fastueux, et très souvent, on est émerveillé par un visage avenant qu'on regarde ensuite comme une face grimaçante ; jamais il ne faut se fier aux choses propices, si elles ne sont pas fondées divinement¹²⁴ ».

En témoigne aussi Luigi da Porto :

« J'ai toujours entendu dire que la paix fait la richesse ; la richesse fait la superbe ; la superbe fait l'envie ; l'envie fait la guerre ; la guerre fait la pauvreté ; la pauvreté fait

120. BOUCHERON Patrick, *Léonard et Machiavel*, Lagrasse, Verdier, 2008, p. 24.

121. *Id.*, p. 141.

122. Archivio di Stato, Venezia (désormais : ASV), *Capi del Consiglio di Dieci. Dispacci dei Rettori e pubblici rappresentanti*, b. 121 (Rovigo), f° 2. La lettre n'est pas datée, mais a de toute évidence été rédigée au début du XVI^e siècle.

123. « *quanto agli uomini in questo mondo erano incognite le cose future, e quanto la fortuna poteva e massime nelle cose della guerra, e che molte volte e bene spesso interveniva che non si colorivano totalmente e disegni per quel verso si pensava, perchè l'uomo con il suo parergli sapere e con la sua potenza si proponeva una cosa, e Dio poi ne disponeva un'altra* », Lettre de Nasi et Ridolfi du 16 janvier 1509, CANESTRINI Giuseppe, DESJARDINS Abel (éd.), *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, 6 vol., Paris, Imprimerie Impériale, 1859-1861, p. 273-274.

124. CERGNEU Giovanni Battista di, *Cronaca delle guerre friulane coi germani dal 1507 al 1524*, JOPPI Vincenzo, MARCHESI Vincenzo (a c. di), Udine, Accademia di Udine, 1895, p. 23.

l'humanité; l'humanité fait la paix; et la paix, comme on dit, fait la richesse: et ainsi tournent les choses du monde¹²⁵. »

D'une certaine manière, Luigi da Porto nie ici l'incommensurabilité de la guerre de Cambrai – comme de toutes les guerres d'ailleurs – en l'inscrivant dans la nécessaire et immuable rotation des temps qui empêche de singulariser un événement plus qu'un autre, puisque tous (et parmi eux, les plus antagonistes comme la guerre et la paix ou la pauvreté et la richesse) se trouvent irrémédiablement soudés les uns aux autres. Faut-il alors sortir Agnadel de la gangue des premières décennies du siècle? L'événement Agnadel a-t-il informé (au sens de « donner forme») toute une génération? Suffit-il à comprendre la Venise des années 1510?

Parce qu'on a l'habitude de construire des chronologies qui mettent en rapport les différents champs de la vie des hommes (« politique », « société », « art », « culture », etc.), on pense souvent la simultanéité et la concordance comme nécessaires à la compréhension de l'histoire. Après les travaux de Scobeltzine et Panofsky¹²⁶, l'idée que l'art et la société fonctionnaient nécessairement de conserve s'est imposée et a durablement influencé la compréhension de la Renaissance comme une période parfaitement homogène où prospérité économique, situation politique stable (y compris en période de guerre) et production artistique et culturelle florissante se nourrissaient mutuellement. J'ai déjà critiqué ce « réflexe chronologique », cette idée que tous les champs de la vie sociale évolueraient, dans l'histoire, au même rythme¹²⁷ et c'est précisément cette façon d'apprécier la Renaissance qu'un travail sur Agnadel pourrait contribuer à modifier.

Dans cette perspective, la lecture d'Ernst Bloch, nous oblige à penser autrement les temporalités de l'histoire. Pour comprendre l'Allemagne des années 1920-1930, le philosophe allemand mettait en évidence ce qu'il appelait « la non-contemporanéité et le devoir de la rendre dialectique » : « tous ne sont pas présents dans le même temps présent. Ils n'y sont qu'extérieurement, parce qu'on peut les voir aujourd'hui. Mais ce n'est pas pour cela qu'ils vivent en même temps que les autres¹²⁸ ». Affectés de temporalités différentes, les groupes sociaux ne vivent donc pas réellement ensemble. Les périodes de crise sont alors des moments où s'expriment des contradictions nombreuses, dont celles qui tiennent à ce qu'Ernst Bloch désignait comme « l'objectivement non-contemporain » : « ce qui est loin du présent et étranger à lui; il englobe donc des vestiges qui disparaissent et surtout un passé qui n'a pas été remis à jour, qui n'est pas encore "dépassé"¹²⁹ ». C'est ainsi que pour comprendre l'expressionnisme et la période qui l'a vu naître (car c'est le projet qu'il formulait dans *Héritage de ce temps* : « qu'est-ce qui a été voulu en 1912-1922, pourquoi cela nous concerne-t-il encore¹³⁰ ? »), le principe de la non-contemporanéité des formes permet d'éclairer, puis d'expliquer, pourquoi « un art

125. PORTO Luigi da, *Lettere storiche 1509-1513*, CLOUGH Cecil H. (éd.), Vicenza, Angelo Colla Editore, 2014, p. 348. Sur la conception de la fortune par Luigi da Porto : BUTTAY-JUTIER Florence, *Fortuna. Usages politiques d'une allégorie morale à la Renaissance*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2008, p. 400-402.

126. SCOBELTZINE André, *L'art féodal et son enjeu social*, Paris, Gallimard, 1973; PANOFSKY Erwin, *Architecture gothique et pensée scolastique*, tr. fr., Paris, Minuit, 1967. Pour une critique de Panofsky, et plus généralement, de la méthode qui consiste à lire le *Zeitgeist* dans les productions artistiques d'une époque: l'introduction de VEYNE Paul, « Propagande, expression roi, image idole oracle », *L'Homme*, 114, 1990, p. 7-26.

127. ALAZARD Florence, « Les tempos de l'histoire: à propos des arts dans l'Italie de la Renaissance », *Bulletin de la Société d'histoire moderne et contemporaine*, 49-4 bis, 2002, p. 17-37.

128. BLOCH Ernst, *Héritage de ce temps* [1935], tr. fr., Paris, Payot, 1978, p. 95.

129. *Id.*, p. 107.

130. *Id.*, p. 238.

qui n'était en accord ni avec les formes traditionnelles ni surtout avec la réalité donnée autour porta jadis la guerre dans le monde¹³¹ ». Quelques décennies après ces réflexions d'Ernst Bloch, Georges Duby mettait en garde contre la recherche abusive des articulations dans l'histoire qui gomme trop souvent l'élan propre des forces en action. Il insistait alors sur la diversité des allures en histoire, résultat « de constantes discordances, des effets de retard, des pesanteurs, des rémanences prolongées et parfois de réels blocages qui font insensiblement se tendre les ressorts de brusques mutations¹³² ».

La chronologie autour d'Agnadel, complexe, interdit de penser la période en termes homogènes, met en évidence les ruptures, accidents et retournements et oblige au contraire à chercher les non-contemporanéités. Oui, Agnadel est de toute évidence un traumatisme pour Venise et il convient bien entendu de l'analyser en ces termes. Prévenus par les réflexions de Christian Jouhaud, Dinah Ribard et Nicolas Schapira, les historiens ne peuvent aujourd'hui utiliser impunément la catégorie du « malheur des temps », car « le malheur, qu'il soit passé ou présent, n'est pas un terrain de travail comme un autre, [si bien que] les souffrances des hommes du passé ne s'observent jamais comme une réalité morte, dont la distance temporelle abolirait la désespérante réalité¹³³ » : c'est bien de plusieurs milliers de morts dont il s'agit de parler, de peur, de mouvements de panique, de disettes, de maladie, de déplacements de populations, etc. Et pourtant, l'année 1509 ne saurait se réduire au *trauma* Agnadel. Non seulement parce que le royaume de France ne connut pas les angoisses de la Sérénissime, mais aussi parce que, au printemps 1509, il se passe bien d'autres choses aussi, y compris à Venise. Comment alors doit-on lire et comprendre cette temporalité si complexe ?

En observant la période, en valorisant la fidélité de Trévisé et en insistant sur la reconquête, dès juillet 1509, de Padoue que l'empereur renonce à recouvrer en septembre, on peut très bien soutenir que la reprise vénitienne fut en réalité extrêmement rapide. Ainsi la défaite d'Agnadel peut facilement être éclipsée par le sursaut estival de Venise¹³⁴. Et d'ailleurs : Venise n'est-elle pas finalement sortie vainqueur de la guerre de la ligue de Cambrai¹³⁵ ? Il faut donc ici être prudent, en particulier avec les sources : nombreux sont les auteurs qui, écrivant après Agnadel (pour ne citer que les plus évidents : Bembo,

131. *Id.*, p. 239.

132. DUBY Georges, *Des sociétés médiévales. Leçon inaugurale au Collège de France prononcée le 4 décembre 1970*, Paris, Gallimard, 1971, p. 18.

133. JOUHAUD Christian, RIBARD Dinah, SCHAPIRA Nicolas, *Histoire, Littérature, Témoignage. Écrire les malheurs des temps*, Paris, Gallimard, 2009, p. 337.

134. D'ailleurs, certains historiens font remarquer que d'autres moments dramatiques de la guerre dite de la ligue de Cambrai ont été occultés : l'été 1513 est ainsi défini par Felix Gilbert comme « le plus dramatique », car les espoirs soulevés par le début de la campagne militaire se sont rapidement trouvés piétinés par la défaite française de Novara dont une des conséquences fut le retour des ennemis aux portes de Padoue et de Trévisé (GILBERT Felix, « Venice in the Crisis of the League of Cambrai », in HALE John [éd.], *Renaissance Venice, op. cit.*, p. 286). Robert Finlay a également insisté sur la complexité de l'attitude vénitienne après la défaite. Si des signes manifestes de panique et de désespoir ont pu prévaloir, « Venetians regarded the loss of the mainland empire as more apparent than real: they did not fight for their Terraferma cities because they calculated that Louis XII could not retain his Lombard territory after he retreated to France and that Maximilian I would be powerless to resist Venetian reconquest of the Veneto », FINLAY Robert, « Fabius Maximus in Venice: Doge Andrea Gritti, the War of Cambrai and the Rise of Habsburg Hegemony, 1509-1530 », *Renaissance Quarterly*, 53/4, 2000, p. 995.

135. Ainsi, Jean-Marie Le Gall rappelle qu'« une bataille perdue n'est pas toujours une défaite » et soutient que Pavie, en dehors de la captivité du roi, ne se solda pas par une catastrophe pour le royaume de France, et que la notion de défaite s'apprécie au regard de la perception des contemporains (LE GALL Jean-Marie, « Autopsie d'une figure de la défaite. Le roi prisonnier ou l'embarras du vainqueur : François I^{er} après Pavie », *Hypothèses*, 1, 2007, p. 297). Voir aussi, du même auteur : « Les défaites à la Renaissance ou l'impossible traumatisme », in LE GALL Jean-Marie (dir.), *La défaite à la Renaissance*, Genève, Droz, 2016, p. 7-53.

Mocenigo, da Porto), connaissaient en réalité la fin de l'histoire et contribuèrent à fétichiser Agnadel, en accentuant le drame pour mieux faire apparaître (et pour célébrer) la façon dont Venise avait finalement surmonté la défaite¹³⁶.

Au contraire, on peut tout aussi bien faire le constat que le marasme vénitien se prolonge bien au-delà de l'été, sans excéder toutefois quelques mois : Venise reste en difficulté sur la Terre Ferme, sa confiance en elle est durablement entamée, elle est politiquement et diplomatiquement marginalisée dans la péninsule. D'ailleurs, mais quelques semaines après, une autre défaite vénitienne vient redoubler Agnadel, la souligner, voire l'amplifier, lorsque le 22 décembre 1509, les forces navales de la Sérénissime sont écrasées sur le Pô, à Polesella, par celles du duc de Ferrare¹³⁷. Pour pouvoir parler de récupération, pour que les stigmates de la défaite s'effacent vraiment, il faut sans doute attendre le 24 février 1510, lorsque Venise obtient du pape la levée de son excommunication, et signe ensuite avec lui un traité d'alliance, principalement anti-français, qui permet à la Sérénissime de se rapprocher de la situation qui était la sienne avant la Ligue de Cambrai.

Il y a donc finalement pléthore d'événements autour d'Agnadel, qui ne peut pas être correctement compris sans eux. Surtout, coexistent des événements contradictoires, qui résistent à l'interprétation univoque et qui empêchent tout développement téléologique. Martin Lowry l'a bien montré à propos des vicissitudes de l'entreprise d'Alde Manuce. C'est probablement le désastre d'Agnadel qui contraint l'éditeur à quitter Venise, sans doute à la fin du mois de mai 1509. Cela dit, l'agonie de son imprimerie trouve son origine dans les difficultés qu'il rencontra dès 1507 et la ligue de Cambrai ne peut être rendue responsable de la désagrégation de ses presses, puisque « en dépit de la guerre, ou peut-être en réaction contre elle, l'esprit de camaraderie et d'émulation qui s'instaura entre ces savants permit le développement d'une brillante vie culturelle qui contraste fortement avec une situation politique désespérée¹³⁸ ». Voilà précisément tout l'intérêt d'Agnadel : nous confronter à la profusion des événements, à leur cacophonie, mais faire apparaître les failles et les antagonismes d'une période.

Textes

Les historiens sont nombreux à déplorer le manque cruel de sources pour le règne de Louis XII¹³⁹. De fait, les archives ne sont guère pléthoriques et se révèlent

136. Cela ne signifie pas cependant qu'il faille les mépriser comme sources : on sait que Bembo, par exemple, eut le souci de rassembler une documentation contemporaine, fondée sur des témoignages d'acteurs de l'événement (voir : CLOUGH Cecil G., « Le Lettere storiche di Luigi da Porto fonte della *Historia viniziana* di Pietro Bembo », *Archivio veneto*, VI/108, 1963, p. 5-15).

137. Peu étudié, l'épisode – comme un bégaïement d'Agnadel – a toutefois donné lieu à une production imprimée qui s'inscrit dans la continuité de celle qui entoure Agnadel et sur laquelle le chapitre 4 reviendra. On peut citer : *Questi xe alcuni nasonamenti intravegnui a Venetia per la rotta de la armaa cho el testamento de misier san Marco* [Ferrara, 1509], *Triompho del duca Alfonso Illustrissimo et excellentissimo principe e capitaneo invietissimo de la mirabile e quasi ipossibile victoria obtenuta contra venitiani* [Ferrara, 1509], *Una bellissima istorieta nova facta contra Venetia de la mossa facta contra al Illustrissimo Ducha Alfonso Terzo de ferara ec.* [Ferrara, 1509]. Voir aussi : MAZZETTI Adriano, « Polesella 22 dicembre 1509 : l'armata veneta "ruynata" in Po », *Archivio veneto*, 210, 2010, p. 255-284.

138. LOWRY Martin, *Le Monde d'Alde Manuce. Imprimeurs, hommes d'affaires et intellectuels dans la Venise de la Renaissance*, tr. fr., Paris, Promodis, 1989, p. 172.

139. FOURNEL Jean-Louis, « Ravenne et Novare... », art. cit., p. 120 ; LE FUR Didier, *Louis XII, 1498-1515. Un autre César*, Paris, Perrin, 2001, p. 11 ; BRITNELL Jennifer, *Le Roi très chrétien contre le Pape. Écrits anti-papaux en français sous le règne de Louis XII*, Paris, Garnier, 2011, p. 19, p. 45.

d'un secours très relatif. En France, par exemple, les *Comptes des trésoriers de l'ordinaire et de l'extraordinaire des guerres*¹⁴⁰ ne présentent que peu d'intérêt pour l'étude d'Agnadel puisqu'ils ne délivrent aucune information sur 1509 et les années qui l'entourent¹⁴¹. Pour un historien en quête de données fiables sur les armées engagées dans le conflit, un document manuscrit comme le *Dénombrement des troupes du roy contre les Véniciens*¹⁴² s'avère en réalité d'un apport minime, si on le compare à une source imprimée contemporaine *L'armée du roy ql avoit cotre les venicies : et lordre des batailles*¹⁴³. À Venise, et malgré les kilomètres linéaires d'archives à disposition, la situation n'est pas plus favorable : ce n'est pas sans raison que Robert Finlay jugeait que les patriciens vénitiens, rompus à la politique du secret, avaient soigneusement maintenu une véritable chappe sur leurs productions textuelles¹⁴⁴. Ainsi le fonds *Capi da guerra*, qui rassemble la correspondance des institutions de la Sérénissime avec les capitaines généraux, ne contient principalement que des documents postérieurs à 1510. Le fonds *Capi del Consiglio di Dieci*, consacré aux *Condottieri e genti d'armi*, renferme cinquante-quatre lettres de Bartolomeo d'Alviano : toutes (à l'exception d'une datée du 16 juillet 1506 et d'une autre du 20 août 1510) sont postérieures à 1511. La correspondance des *Provveditori di terra e da mar* confirme ce premier sentiment qu'Agnadel serait entouré d'une lacune documentaire : la quantité de minutes conservées est immense, mais les premières lettres sont datées du mois de juillet 1509¹⁴⁵ ! La carence en sources est surtout criante dans les fonds relatifs aux villes de la Terre Ferme. Alors que c'est précisément là, dans les rapports des Recteurs et autres représentants publics de Venise qu'on espère trouver des éléments manifestant les liens entre la cité mère et celles qu'elle a récemment placées sous sa tutelle, on se trouve face à un vide abyssal. Le mutisme des archives des villes tombées aux mains des Français après Agnadel n'a rien de surprenant. Ce qui l'est davantage, c'est qu'il est parfois sans rapport avec les vicissitudes de la domination vénitienne¹⁴⁶. *A contrario*, des fonds extrêmement copieux, comme par exemple la correspondance des Chefs du Conseil des Dix¹⁴⁷, charrient une quantité impressionnante de documents... en réalité peu exploitables par un historien du début du XXI^e siècle. Ainsi, le carton de l'année 1509 contient certes cinq cent cinquante-six lettres¹⁴⁸, mais toutes ces missives – au demeurant, pour la plupart d'entre elles très brèves – n'apportent que quelques maigres informations sur les demandes de renfort et les échanges, via l'administration entre les villes de la Terre Ferme... toutes choses par ailleurs déjà bien rapportées soit par les diaristes Sanudo

140. BNF, ms. fr. 4524, f° 43 v°-51 v°.

141. « Et quant aux autres années qui n'ont esté par cy devant cy spécifiées ni déclarées, les comptes n'ont sceu estre trouvez », *ibid.*

142. BNF, ms. fr. 17294, f° 438-445.

143. [sl., sn.], Mil. ccccc. ix. BNF, Rés-LB29-30.

144. FINLAY Robert, *Politics...*, *op. cit.*, p. 5.

145. ASV, *Senato. Provveditori da terra e da mar*, b. 25-26.

146. Ainsi, pour la ville de Bergame : on trouve des *dispacci* et des lettres des *Rettori* de Bergame entre 1500 et 1507, puis plus aucun document avant le 1^{er} juin 1512, date à partir de laquelle sont conservés des documents de façon très régulière jusqu'en 1548. Voir : ASV, *Capi del Consiglio di Dieci. Dispacci dei Rettori e pubblici rappresentanti (1477-1796)*, b. 1 : Bergamo (1500-1548). Pour Brescia, les documents sont réguliers entre 1477 et 1507, puis de nouveau à partir de... 1516 (b. 19 : Brescia).

147. ASV, *Capi del Consiglio di Dieci. Lettere*.

148. *Id.*, b. 11.

et Priuli, soit par les érudits du XIX^e siècle¹⁴⁹. Les archives vénitiennes s'avèrent donc particulièrement déroutantes. D'abord par leur déséquilibre : au silence des archives du Conseil des Dix répond l'éloquente prolixité du Sénat et des *Provveditori di terra*, ce qui conduit l'historien, malgré lui, à privilégier le regard de certaines institutions¹⁵⁰. Gian Maria Varanini a récemment analysé la spécificité de la construction de l'écriture publique vénitienne, insistant sur le fait que « les Vénitiens n'auraient jamais pensé à déshonorer les villes soumises en conservant des comptes-rendus écrits comme des trophées de guerre, ainsi que les Florentins l'avaient fait après la conquête de Pise et des terres des comtes de Guidi¹⁵¹ ». Ainsi s'explique la relative rareté de la documentation vénitienne en Terre Ferme. Surtout, les documents collectés posent des problèmes d'interprétation aussi vifs que ceux que soulèvent des documents imprimés, comme en témoignent l'absence, dans les archives vénitiennes comme françaises, d'un compte-rendu d'Agnadel, l'évidente manipulation des acteurs-rédacteurs de ces archives (qui ont souvent un intérêt dans la production du document), et aussi le statut même de l'archive d'État consciente de ce qui se joue à travers la conservation du document qui détermine l'identité de l'État¹⁵². Il faut aussi souligner la singularité des archives vénitiennes : la porosité entre la vie privée et la vie publique des patriciens explique la difficulté à définir un type de source. Lorsque Sanudo recopie des documents officiels et secrets, doit-on considérer ces derniers comme des archives ou comme des bribes de textes du for privé ? Encore faut-il rappeler que « recueillir des informations n'était pas seulement une habitude personnelle de Sanudo, encore moins l'obsession d'un graphomane, mais plutôt une pratique sociale partagée par tous¹⁵³ ». Autant dire, donc, que la perméabilité des archives fut la norme à Venise, qui organisa, à l'époque moderne, un continuum dans la production de documents, interdisant de les enfermer dans des catégories inadaptées. Malgré (ou à cause de) ses caractères, l'archive sera bien présente dans cette recherche sur Agnadel. Mais la concurrence des autres documents est vive.

Le paradoxe, c'est que, alors même que les historiens se plaignent de la pauvreté des sources pour les toutes premières années du XVI^e siècle, ils constatent aussi qu'une pléthore de documents entoure Agnadel, comme le suggérait (non sans force empathie pour les acteurs de l'histoire) Jennifer Britnell : « si la reprise de Gênes a suscité une vague d'écrits qui ont circulé à la cour et dans le pays, quel sera en 1509 et 1510 le déluge de textes lorsque Louis gagne sa magnifique victoire d'Agnadel¹⁵⁴ ! N'y aurait-il pas finalement trop de sources¹⁵⁵ ? Car avec Agnadel, c'est surtout à une

149. Entre autres : MARCHESI Vincenzo, « Il Friuli al tempo della Lega di Cambrai », *Nuovo Archivio Veneto*, 6, 1903, p. 501-537 ; OCCIONI-BONAFFONS Giuseppe, « Intorno alle cagioni... », art. cit.

150. Pour une approche de la construction des archives vénitiennes : Vivo Filippo de, « Ordering the archive in early modern Venice (1400-1650) », *Archival Science*, 10, 2010, p. 231-248 et *id.*, « Cœur de l'État, lieu de tension. Le tournant archivistique vu de Venise (XV^e-XVII^e siècle) », *Annales HSS*, 3, 2013, p. 699-728.

151. VARANINI Gian Maria, « Public Written Records », in *The Italian Renaissance State...*, *op. cit.*, p. 393.

152. Sur cette question : BARTOLI LANGELI Attilio, « Strategie documentarie. La documentazione come strumento di governo », in COMPARATO Vittorio Ivo (a. c. di), *Il governo della città. Modelli e pratiche (secoli XIII-XVIII)/Le gouvernement de la cité. Modèles et pratiques (XIII^e-XVIII^e siècles)*, Napoli, Edizioni Scientifiche Italiane, 2004, p. 93-103. On ajoutera que Venise fut parmi les premiers États à adopter l'usage de transcrire tous ses actes publics dans des registres : *Libri commemoriali della Repubblica di Venezia. Registi*, PREDELLI Riccardo (a. c. di), Venezia, La Società, 1876-1914.

153. Vivo Filippo de, *Patrizi, informatori, barbieri : politica e comunicazione a Venezia nella prima età moderna*, Milano, Feltrinelli, 2012, p. 172.

154. BRITNELL Jennifer, *Le Roi très chrétien...*, *op. cit.*, p. 60.

155. Pour un aperçu des sources allemandes : MÄHRLE Wolfgang, « *Deus iustus iudex*. La battaglia di Agnadello e l'opinione pubblica nei paesi tedeschi », in *L'Europa e la Serenissima...*, *op. cit.*, p. 207-228.

grande confusion de sources que l'historien se trouve confronté. D'abord, beaucoup de documents manquent à l'appel en ce début de XXI^e siècle. Antonio Medin lui-même, pourtant grand bibliographe et collectionneur, se plaignait, à la fin du XIX^e siècle, de ne plus pouvoir mettre la main sur des exemplaires dont il avait entendu parler. Ainsi regrettrait-il que le libraire Léon Rosenthal ait vendu un rarissime *Lamento di Venezia* et en ait perdu toute trace¹⁵⁶. La plupart des pièces dites gothiques étaient particulièrement fragiles et exposées aux pertes, à la fois en raison de leurs caractéristiques matérielles et de leur dépréciation culturelle¹⁵⁷. Écrites pour des circonstances précises, ces pièces répondaient d'abord à une actualité et n'avaient donc pas vocation à demeurer¹⁵⁸. Dans la première moitié du XX^e siècle, il restait un exemplaire connu de la *Bataglia e victoria per feraresi contra larmata de venetiani adi XXII de decembre MDCCCCCVIII*¹⁵⁹ : conservé à la Bayerische Staatsbibliothek de Munich, il a été détruit par les bombardements de la seconde guerre mondiale. D'autres opuscules, répertoriés dans différents catalogues, sont cependant absents des bibliothèques. Que sont devenus l'*Opera de limperatore novamente composta per mesere Simone da Milano in repressione deli Veneciani*, la *Barzelletta nova in laude di papa Iulio II composta per frate Matheo Maria da Rimino* ou encore *Tutti li mali deportamenti de Franciosi fato in Italia?* Ces trois œuvres disposent bien chacune d'une fiche élaborée par l'*Istituto Centrale per il Catalogo Unico*, mais leur localisation n'est pas renseignée et les recherches dans les catalogues manuels des bibliothèques de Milan, Venise, Rome et Florence sont restées infructueuses¹⁶⁰. Privé de ces sources dont les titres indiquent *a priori* un intérêt évident pour qui étudie Agnadel, le chercheur est aussi frustré de ne pas avoir accès à d'autres documents, peut-être moins évidemment et explicitement consacrés à l'événement, mais néanmoins vraisemblablement aussi précieux, comme

156. Voir : Medin-Frati, p. 82-83.

157. COQ Dominique, « Les tribulations des plaquettes gothiques », *La Revue de la Bibliothèque Nationale*, 33, 1989, p. 47-54. Pour une définition des pièces gothiques, en particulier comme formule de « transition, trait d'union entre le manuscrit et l'imprimé », voir : BECHTEL Guy, *Catalogue des gothiques français : 1476-1560*, Paris, Giraud-Badin, 2010, p. IX, et POUSSIN Marion, *Les pièces gothiques en langue française, XV^e-XVI^e siècles : un nouveau media, entre tradition et modernité. De la production à la réception*, thèse de doctorat en histoire, exemplaire dactylographié, 4 vol., EHESS, 2012.

158. Il faut toutefois nuancer le caractère éphémère de ces publications. Ainsi, le grand collectionneur d'imprimés italiens Ferdinand Colomb, fils de l'explorateur, trouvait à Rome en 1515 des opuscules publiés à Venise en 1475, comme le *Paternostro* d'Antonio Schiattosi (WAGNER Klaus, CARRERA Manuel, *Catalogo dei libri a stampa in lingua italiana della Biblioteca Colombina di Siviglia/Catalogo de los impresos en lengua italiana de la Biblioteca Colombina de Sevilla*, Ferrara, Panini, 1991, p. 417). J'ai aussi montré, ailleurs, qu'un lamento sur la prise de Rhodes par les Turcs avait une durée de vie qui s'étendait bien au-delà de l'année 1522, jusqu'à la fin du siècle (ALAZARD Florence, *Le lamento...*, op. cit., p. 116-117).

159. Cette édition reprenait, avec quelques variantes, le texte de : *Li horrendi e magnanimi fatti de lilustrissimo Alfonso duca di ferrara contra larmata de Venetiani i po del mile e cinque cento e nove del mese de decembro a gioni vintidoi*, Ferrara, Baldassare Selli, 1510. Voir GOR I, p. 62-63.

160. L'opuscule *Tutti li mali deportamenti* est également mentionné dans : LIBRI Guglielmo, *Catalogue de la bibliothèque de m. L*** dont la vente se fera le lundi 28 juin 1847*, Paris, L. C. Silvestre et P. Jannet, 1847, p. 205 qui précise simplement que « cette satire contre les Français, imprimée en caractères gothiques, a dû paraître à Venise vers 1509 ». On trouve dans ce même catalogue d'autres opuscules aujourd'hui probablement disparus, comme *Una bellissima historia del forzo facto contra Maximiliano* (qui commence par « Talia talia non temere ») ou *In questa historia se contien le Corrarie e Brusamenti che hanno facto li Todeschi in la patria del Friulo con alobune barzellette pavane* ou encore *I sanguinosi successi di tutte le guerre occorse in Italia, principiando dal 1509 fino a nostri tempi* (Venetia, Domenico de' Franceschi, 1569), qualifié de « volume curieux et rare » (p. 203).

par exemple les *Pronostics* de Lodovico Vitali pour les années 1509 et 1510¹⁶¹, qui auraient complété les autres sources relevant de la littérature de pronostication.

Il ne reste parfois qu'un seul exemplaire de certains textes, cités par les érudits du XIX^e siècle, mais fort peu travaillés par la suite, et qui posent de nombreux problèmes de datation et d'interprétation. Ainsi en est-il de l'opuscule intitulé *Qui incomenza una nova frotoleta contra veniciani composta per Betuzo da Cottignola*. Évoqué par Antonio Medin qui soutient que l'auteur de ce texte, un fidèle des Sforza, a parodié la *Barzeletta* chantée par les Vénitiens eux-mêmes pour la chute de Ludovic le More¹⁶², ce document est repéré, à la fin du XIX^e siècle, dans la bibliothèque du baron de Rothschild, dont le catalogue précise la description¹⁶³ et fait l'objet d'interrogations nombreuses concernant sa date de publication. Antonio Medin observe finalement qu'« il fut composé certainement après la conclusion de la ligue de Cambrai (10 décembre 1508), car la poésie parle de la division des futures conquêtes, comme cela fut décidé par les alliés, et avant la bataille de la Ghiara d'Adda, dont il n'est rien dit; donc le texte fut probablement publié dans les premiers mois de 1509¹⁶⁴ ». Mais Antonio Medin se trompe lorsqu'il cite l'incipit de cette *frotoleta*, car il lui attribue les premiers vers d'un autre texte: la *Frotola nova contra venitiani composta per magistro Gratiano dela cita de luca novamente stampada*¹⁶⁵. Or des questions toutes aussi nombreuses sont posées par le *Catalogue Rothschild* autour de ce second texte: l'analyse matérielle qu'en livre Émile Picot¹⁶⁶ lui permet de formuler l'hypothèse que ce texte appartient à la catégorie des « livrets populaires destinés à être distribués aux habitants des pays que [Louis XII] allait envahir » et que « la *Frotola* de Graziano est peut-être la même pièce que la *Frotola nova de la rovina de' Venitiani* [qui] commence ainsi: "*Turchi, Mori e Sarazini, / Con gran gente socorete, / Che Marzochò è in la rete, / Prexo a l'Arno con li Orsini*"¹⁶⁷ ». En réalité, les deux premières *frottola* existent bel et bien et ne doivent pas être confondues. Quant à la troisième – attestée semble-t-il par le catalogue de la bibliothèque de Guglielmo Libri et reprise par Emmanuele Cicogna¹⁶⁸ –, elle semble davantage problématique: le seul titre proche sur lequel il a été possible de mettre la main est une *Frotula nova de la*

161. VITALI Lodovico, *Iuditio sopra l'anno MDIX* [Bologna], per Ioanneantonium De Benedictis [1509]; *Pronostico de m. Ludovico Vitale da Bologna de anno MDX* [Bologna, Giovanni Antonio Benedetti, 1509]; *El Iudicio et pronostico del MCCCCXXI* [Pesaro, Niccolò Brenta, 1510]. Ces œuvres sont elles aussi répertoriées par l'*Istituto Centrale per il Catalogo Unico*, mais non localisées. La Bibliothèque colombine de Séville conserve plusieurs textes de pronostication de Lodovico Vitali, mais tous postérieurs à ces années (WAGNER Klaus, CARRERA Manuel, *Catalogo dei libri...*, op. cit., p. 459-462).

162. MEDIN Antonio, *La storia della repubblica di Venezia nella poesia*, Milano, Hoepli, 1904, p. 151 et p. 509.

163. « 1040. Qui incomenza una nova frotoleta contra veniciani composta per Betuzo da Cottignola [1508], in-4, impr. à 2 col., lettres rondes.

Cette pièce se rapporte, comme la précédente, à l'expédition de Louis XII contre les Vénitiens en 1508; elle commence ainsi: "*Ogni fumo ven al basso, / Pur mancand'a poco a poco...*"

À la suite de la *Frotoleta* sont deux sonnets dont voici les deux premiers vers:

"*Non più tardar, o Julio, padre sancto, / Contra Venecia vindicar la offesa...*

Parate naves, blataron mordaci, / Che ormai trecento lustri son passati..." », PICOT Émile, *Catalogue des livres composant la bibliothèque de feu M. le baron James de Rothschild*, t. I, Paris, 1884, p. 659.

164. MEDIN Antonio, *La storia della repubblica...*, op. cit., p. 151.

165. *Id.*, p. 509.

166. « L'édition n'a qu'un simple titre de départ, au-dessous duquel sont placés un bois et onze lignes de texte. Le bois est le même que celui qui orne le titre d'une édition lyonnaise de *L'ospital d'amour* que nous avons décrite sous le n° 578 », PICOT Émile, *Catalogue des livres...*, op. cit., p. 659.

167. *Ibid.*

168. LIBRI Guglielmo, *Catalogue de la bibliothèque de m. L****, op. cit., p. 205; CICOGNA Emmanuele Antonio, *Saggio di bibliografia veneziana* [Venezia, 1847], New York, Burt Franklin, 1999.

rovina de venitiani, conservée dans le recueil d'incunables de la *Biblioteca Trivulziana* de Milan et qui n'a strictement rien de commun avec le texte évoqué par les collectionneurs du XIX^e siècle, puisqu'il commence par « *O venetia el bel senato/che gia fo cotanto sorte*¹⁶⁹... » L'incertitude demeure donc, mais une chose est certaine : si le chercheur du début du XXI^e siècle se trouve spolié d'un certain nombre de documents, dont il ne peut que supposer l'existence mais auxquels il n'a pas accès, il perçoit toutefois très bien la masse documentaire de ces années 1508-1509 et imagine facilement, lorsqu'il accède à un texte, tous ceux qui lui échappent mais qui ont bien construit l'univers mental des hommes du XVI^e siècle.

Si de nombreux textes évoqués par les érudits du XIX^e siècle sont aujourd'hui inaccessibles, d'autres ont été non seulement repérés et identifiés par eux, mais aussi conservés, protégés de la destruction par la copie. Comment considérer ces éditions de sources ? L'historien d'aujourd'hui peut-il s'en contenter et faire ainsi l'économie d'une recherche fastidieuse dans les bibliothèques ? Certes, la plupart des textes récoltés dans les volumes d'Antonio Medin et Ludovico Frati sont encore accessibles et il est donc possible de vérifier l'exactitude de l'édition. Le travail s'avère cependant compliqué pour certaines publications, en particulier pour les opuscules conservés dans le fonds Rotschild, dont l'accès, pour des raisons de conservation, devient de plus en plus réservé. Ainsi en est-il d'un texte comme le *Grant Credo de Venise* : décrit assez précisément dans le *Catalogue Rotschild*¹⁷⁰, il est aussi répertorié dans le *Catalogue of the Library of the Royal Society*¹⁷¹, et il est enfin publié par Antonio Medin au début du XX^e siècle¹⁷², mais il faut aujourd'hui beaucoup de persévérance pour consulter son édition originale¹⁷³. On pourrait multiplier les exemples : c'est encore le cas de la *Lamentation de Venise*, qui est elle aussi répertoriée dans le *Catalogue of the Library of the Royal Society*, mais dont Antonio Medin nous dit, lorsqu'il la publie en 1889 que « d'elle, on ne connaît que l'exemplaire de la bibliothèque Rotschild dont j'ai eu une transcription fidèle par mon ami Émile Picot, aussi aimable que savant¹⁷⁴ ». Il faut donc faire avec ces transmissions, parfois discontinues, de sources, faire avec ces textes présentés selon des normes philologiques ou bibliographiques datées, faire avec ces documents restitués parfois sans grand souci de leur matérialité, voire avec une certaine imprécision, mais toujours avec une évidente honnêteté intellectuelle qui devrait rassurer celui qui entend, aujourd'hui, en faire usage.

L'autre grande source de confusion, c'est la porosité manifeste entre les manuscrits et les imprimés. Celui qui voudrait construire des catégories parfaitement étanches entre les uns et les autres doit ici passer son chemin. Ainsi, le manuscrit *Morbio 33* de la *Biblioteca Braidense* de Milan qui rassemble la collecte, par Marino Sanudo lui-même, d'un certain nombre de poésies populaires des années 1508-1512 est particulièrement

169. *Frotula nova de la rovina de venitiani* [1509], Triv. Inc. C259/18. Le recueil Triv. Inc. C259 contient toutes sortes de textes des années 1508-1513, qui ne sont donc pas, à proprement parler, des incunables mais néanmoins qualifiés comme tels pour des raisons de conservation.

170. PICOT Émile, *Catalogue des livres...*, *op. cit.*, p. 352.

171. *Catalogue of the Library of the Royal Society*, London, William Nicol, 1825, p. 573.

172. MEDIN Antonio, *Mélanges offerts à M. Émile Picot membre de l'Institut par ses amis et ses élèves*, Paris, Damascène Morgand, 1913, p. 1-8.

173. BNF, Rotschild 540. Le fonds Rotschild ne peut être consulté qu'à la Grande Réserve du département des Manuscrits, et sous certaines conditions.

174. MEDIN Antonio, *La lamentation de Venise. Ballata francese del secolo XVI*, Venezia, Stab. Tip. Dei Fratelli Visentini, 1889, p. 10. Le seul exemplaire connu est celui du fonds Rotschild de la BNF : Rotschild 569.

révélateur¹⁷⁵ : peut-on analyser les pièces qu'il contient comme des manuscrits, alors que la lecture du document révèle qu'un certain nombre de ses textes sont en fait des copies d'imprimés? On peut avec certitude soutenir que c'est le cas du *Lamento de veneciani* (f° 34 r°-37 r°) qui n'est autre que la plaquette conservée à la *Biblioteca Trivulziana* et reproduite par Antonio Medin¹⁷⁶. On peut aussi l'affirmer sans crainte pour le texte *Ad Rmum D. Hieronymum de la mirandola Sanctissimi D. N. familiarem pronosticum F.C. I. HYE.* (f° 81 r°-86 v°) qui n'est autre que la copie de l'imprimé *Pronostico e profecia de le cose succedere giniralmente maxime de le guere comentiate per magni potentati contra venetiani adi XX de zenaro MDX*¹⁷⁷. Ou encore pour le *Sermone de lira de dio contra venitiani nelqual se contienne parte de l'horo costume stato e genealogia et la cagione per quale debano ruinare fata & stampata inferara nel 1510* (f° 88 r°-101 r°) qui reproduit un imprimé du même titre¹⁷⁸. On peut aussi formuler l'hypothèse que le *Lamento & disperatione del populo venetiano* (f° 39 r°-49 r°) est également issu d'un imprimé : si aucun imprimé n'est aujourd'hui répertorié avec ce titre et si le texte du manuscrit ne permet pas de l'identifier à un imprimé connu, la mention par Marino Sanudo, à la suite du titre, de « *stampata in* », suivie d'un blanc, laisse entendre qu'il a bien recopié une plaquette imprimée, malheureusement aujourd'hui disparue. On peut ainsi s'interroger sur la plupart des manuscrits qui regardent la période et en particulier sur les recueils de poésies comme ceux qui sont conservés à la *Biblioteca Marciana*¹⁷⁹ et qui doivent très probablement en réalité renfermer un certain nombre de textes à l'origine imprimés. Cette porosité de la documentation doit être bien mesurée, car elle oblige d'abord à prendre en compte la circulation incroyable des textes au début du xvi^e siècle et l'appétit des contemporains pour cette circulation, qu'ils renforcent par leur activité de copistes. Cette perméabilité contraint aussi à ne pas valoriser particulièrement un média plutôt qu'un autre : un manuscrit est un imprimé et vice-versa ! Pour les hommes du début du xvi^e siècle, ce qui importait, c'était d'avoir accès aux textes, et d'en faire usage ensuite. Car cette présence des imprimés dans les manuscrits montre aussi l'appétit des contemporains pour la littérature alors véhiculée par ce nouveau média qu'est l'imprimerie. On en a des témoignages nombreux. Brian Richardson a ainsi remarqué que le journal du Florentin Biagio Buonaccorsi, rédigé entre 1498 et 1512, bénéficia, avant sa publication en 1568, de plusieurs copies manuscrites qui témoignent de sa diffusion dans la cité, voire au-delà : dix-sept manuscrits datant du xvi^e siècle montrent que le texte fut bien connu par ses contemporains et l'écriture élégante, sans doute professionnelle, de certains indique le probable volontarisme de cette diffusion¹⁸⁰. Autant dire qu'on ne peut limiter la dissémination des textes à la seule phase imprimée. Cette même perméabilité s'observe dans les pratiques du marchand vénitien Martino Merlini qui, dans une lettre du 29 août

175. Le manuscrit est autographe, sauf pour « *Un altro lamento del signor Lodovico* » (n° 3).

176. Mais le titre en est modifié, ce qui a pu introduire d'ailleurs certaines confusions dans l'établissement des bibliographies : *Lamento che fa el principio di Venetia con li suoi Venetiani de li terre perse, et a ricordarli tutti le victorie aute al tempo che hano signoregiato persino adesso lamentandosi de la sua disgratia. Et altri lamenti che fano, come qua dentro legendola troverai*, Biblioteca Trivulziana, Triv. Inc. C259/19 ; [Medin-Frati], p. 99-113.

177. [1510], Biblioteca Trivulziana, Triv. Inc. C259/16.

178. Triv. Inc. C259/46.

179. *Cod. Marciano It. XI*, 66 et *Cod. Marciano Lat. XII*, 209.

180. RICHARDSON Brian, *Manuscript Culture in Renaissance Italy*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009, p. 161-162.

1510, adresse à son frère « une *frottola* faite récemment à Ferrare¹⁸¹ » et récidive encore le 15 septembre par l'envoi d'une nouvelle *frottola* composée pour la défaite que les Suisses ont infligée aux Français¹⁸² : les hommes du début du xvi^e siècle sont friands de ces textes qu'ils collectent, recopient, font suivre par courrier et qui contribuent ainsi à la construction d'un véritable réseau de documents.

Face à ce foisonnement des sources, et à cause précisément des circulations et de la perméabilité des genres, on se demande s'il est bien nécessaire de chercher à inscrire chaque document dans une catégorie ou une autre : le lecteur est frappé à la fois par la singularité des textes et par leur solidarité. Poésies populaires (ou mieux : « considérées comme populaires¹⁸³ »), pamphlets (et souvent, mais pas toujours, les poésies populaires sont pamphlétaires), descriptions de batailles (qui ne dédaignent pas non plus la forme poétique), œuvres de commande : tous ont façonné les univers mentaux des contemporains et mériteront donc qu'on les analyse comme des éléments à part entière de l'outillage mental des hommes du début du xvi^e siècle, même si le processus par lequel ils informent l'esprit des gens nous demeure, dans une large mesure, encore mystérieux. On croit souvent pouvoir le débusquer dans les témoignages des contemporains, qui sont des sources rassurantes pour l'historien. Ils ne manquent pas : des journaux de Marino Sanudo, déjà évoqués, ceux de Girolamo Priuli, les lettres de Luigi da Porto, etc. semblent tous transmettre ce que les hommes du xvi^e siècle pouvaient sentir et ressentir. C'est en tout cas bien souvent dans ces termes que ces documents ont été analysés : comme le miroir de l'esprit du temps qui donne accès, sans médiation, au for intérieur des contemporains. Il faudra pourtant les regarder avec un peu plus de prudence. Ainsi, on oublie trop souvent que les lettres de Luigi da Porto, si elles sont bien appuyées sur une correspondance avérée, ont été rassemblées par lui bien après les événements, en 1525, et à cette occasion ordonnées dans un *Epistolario*... et remaniées¹⁸⁴. Certes, on ne pourra pas contester que ces textes jouent le rôle de caisses de résonance et qu'ils renvoient à tout ce qui circulait alors : si Luigi da Porto dans ses *Lettere storiche* joue bien souvent aux frontières de la fiction et de la réalité, il n'en demeure pas moins un témoin des années 1509 vénitienne et ses *Lettere* doivent être considérées comme des documents irremplaçables pour comprendre non seulement ce qu'on pourrait appeler l'esprit de la période, mais aussi les événements eux-mêmes¹⁸⁵. D'ailleurs, les rédacteurs décrivent eux-mêmes leur activité comme celle

181. SANTA Giuseppe della, *Commerci, vita privata e notizie politiche dei giorni della Lega di Cambrai (da lettere del mercante Veneziano Martino Merlini)*, Venezia, C. Ferrari, 1917, p. 56.

182. *Ibid.*

183. Des historiens préfèrent désormais substituer au terme d'« imprimé populaire » celui d'« imprimé bon marché » qui déplace la question du lectorat à l'objet-livre et rend mieux compte de la culture partagée qui caractérisait la circulation des productions culturelles entre les élites et le monde populaire. Voir : BURKE Peter, *Popular Culture in Early Modern Europe*, London, Temple Smith, 1978 ; SALZBERG Rosa, *Ephemeral City. Cheap Print and Urban Culture in Renaissance Venice*, Manchester, Manchester University Press, 2014.

184. Il est vrai que la lecture n'en est pas simple, car Luigi da Porto conforte, dans ses lettres, l'idée, pourtant fictionnelle, d'une écriture contemporaine des faits qu'il rapporte. Cecil Clough a bien montré que les *Lettere* ne doivent pas être comprises comme un recueil de documents de première main, mais comme une histoire, soigneusement organisée en chapitres successifs. De plus, les indices de réécritures et les procédés d'*inventio* et de *compositio* manifestent le statut particulier de ces *Lettere*.

185. Sur les usages historiques des *Lettere storiche* : CAREGARO NEGRIN Umberto, « Intorno alle lettere storiche di Luigi da Porto », *Nuovo Archivio Veneto*, 12, 1906, p. 249-271 et GROHOVAZ Valentina, « Appunti sulla tradizione delle lettere di Luigi da Porto », in BALLARINI Marco & al. (a c. di), *Tra i fondi dell'Ambrosiana : manoscritti italiani antichi e moderni*, Milano, Cisalpino, 2008, p. 229-245.

d'un copiste ou d'un duplicateur. Martino Merlini, par exemple, expose parfaitement ce rôle lorsqu'il écrit dans une lettre du 4 mars 1509 :

« De nouveau, d'ici, je ferai court parce que tu entendras tout parfaitement de la bouche de ceux qui arrivent par bateau, et pour te dire ce qui résonne partout, c'est que le pape¹⁸⁶... »

Ou encore, le 30 mars :

« Je ne peux pas te dire autre chose que ce que je t'ai écrit, on l'entend partout¹⁸⁷. »

Et encore lorsque toute sa correspondance se trouve truffée d'expressions qui témoignent du processus de production et de diffusion de l'information : « *tamen se dize che* », « *se dize che* », « *ozi m'è sta dato in nota* », « *fo ditto che* », « *m'è sta dito che* », etc. *A contrario* – mais certainement dans une volonté identique de montrer le cheminement de l'information – plusieurs lettres de 1511 commencent par la formule « *da novo non te so dir zero* » car « *non se intende chossa alguna* », « *zero se sente de fermo de bon* ». Si bien qu'il finit par admettre le 20 avril 1511 :

« cela fait maintenant deux mois qu'on n'entend plus aucune nouvelle qui ait quelque part de vérité, mais des bavardages sans fondement, dignes de ces ascètes qui s'enivrent d'herbes. Si aujourd'hui circule quelque bonne nouvelle, on peut parier que le diable fera en sorte que demain tout le contraire advienne [...]. Nous voilà tellement fatigués et contrariés que nous ne croyons plus rien et on ne parle même plus¹⁸⁸. »

Ainsi tout est réuni pour que l'historien sacralise ce type de source : voilà un parfait témoin qui répercute toutes les nouvelles qui lui parviennent et fait montre d'une grande maturité et d'un recul critique rare pour, avec une certaine lucidité, montrer à quel point il est débiteur de ses sources. Car finalement, la question est bien là : qui sont les sources de nos sources ? Tout a déjà été dit sur la rumeur et sur l'intérêt pour l'historien de donner du crédit à tout ce qui la véhicule¹⁸⁹. Il n'empêche : ces témoins nous fournissent souvent des détails particulièrement précis et précieux des événements qu'ils rapportent sans toujours offrir au lecteur d'aujourd'hui les clés pour comprendre la fabrique de leurs textes. Certes, on peut retrouver les sources d'un Guichardin ; on sait aussi bien repérer les documents sur lesquels s'appuient les Sanudo et Priuli, qui « rassemblèrent leurs documents dans la chancellerie du Palais Ducal, et dans les rues de la ville, transcrivant la législation officielle et les rapports d'ambassadeurs, rapportant l'opinion populaire et les commérages du Rialto¹⁹⁰ », ils citent leurs sources, ce qui a allégé la tâche de leurs éditeurs du XIX^e siècle pour l'identification des archives concernées ; on peut aussi retracer le trajet de l'information qui conduit Andrea Mocenigo à la rédaction de son œuvre sur les guerres de son temps¹⁹¹. Pourtant, la question est loin d'être réglée : lorsqu'Antonio Grumello raconte la bataille d'Agnadel, on peut certes

186. SANTA Giuseppe della, *Commerci, vita privata...*, op. cit., p. 45.

187. *Id.*, p. 52.

188. *Id.*, p. 59.

189. GAUVARD Claude, « Rumeur et stéréotypes à la fin du Moyen Âge », *La circulation des nouvelles au Moyen Âge*, XXIV^e Congrès de la SHMES, Paris, 1994, p. 157-177 ; BILLORE Maïté, SORIA Myriam (dir.), *La rumeur au Moyen Âge*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011.

190. FINLAY Robert, « Politics and History... », art. cit., p. 588.

191. MOCENIGO Andrea, *Bellum Cameracense, Venetiis, per Bernardinum Venetum de Vitalibus, 1525*. Tr. it : *Le guerre fatte a nostri tempi in Italia nelle quali si narra il fatto d'arme di Ghiera d'Adda, l'assedio di Padova, & di Bressa, il fatto d'arme di Ravenna, il fatto d'arme di Vicenza, il fatto d'arme di Marignano et altri successi di guerra occorsi, tra*

prendre les données qu'il délivre pour argent comptant puisqu'on sait qu'il a participé à cette bataille, mais d'une part on doit noter que cette information nous est livrée par lui-même et mériterait donc d'être confirmée, et d'autre part on peut s'interroger sur la lucidité qui serait conférée au témoin-acteur par sa présence sur le lieu de l'action. Qu'a-t-il compris à cette bataille? Le récit qu'il livre est-il la transcription de ce qu'il a ressenti alors, ou une simple adaptation de lectures postérieures à l'événement? C'est en insistant sur le fait que le texte est sans doute le résultat d'un double rapport à l'événement que l'historien peut l'aborder sans risque. D'ailleurs, des signes ne trompent pas, comme en témoigne une notation pour le moins étrange: «Le roi des Français a appris la nouvelle de Padoue, qui s'était répandue partout¹⁹²» rapporte Grumello. Mais d'où le chroniqueur tient-il cette information? Il n'était certainement pas à côté du roi de France et ne peut savoir que par d'autres que le roi a reçu telle ou telle autre nouvelle: le texte, ici, n'est pas le miroir ouvert qui donne accès à l'expérience de son auteur. De la même manière, c'est avec beaucoup de circonspection qu'il faut analyser des sources comme les rapports ou lettres d'ambassadeurs. Certes, on sait déjà combien la rédaction de ces textes est figée et normée¹⁹³, mais le contenu et la qualité des informations doivent être de la même manière interrogés. Ainsi doit-on rester prudent lorsque Vincenzo Querini, dans le compte-rendu de sa délégation auprès de l'empereur en 1507, juge que «la qualité et les caractères des hommes de guerre [de l'empereur] sont très différents de ceux des nôtres Italiens¹⁹⁴». Car, en réalité, son ambassade en Allemagne fut bien trop brève (et bien trop occupée, comme on le verra, par les tractations diplomatiques autour de la diète de Constance) pour que sa description des armées impériales s'appuie effectivement sur une expérience. Ce qu'il livre au Sénat vénitien, ce sont en fait des informations déjà connues, voire un tissu des lieux communs qui circulent volontiers, entre xv^e et xvi^e siècles, sur les tempéraments nationaux des hommes de guerre. Lorsqu'il traite de ce sujet, Querini n'est pas un témoin, car il tient son savoir non pas de l'expérience, mais de ses lectures et de ce que chacun peut entendre dans ces années-là, sur ce sujet-là. On ne peut donc pas lire Querini pour y chercher des sources fiables sur les armées impériales et on doit surtout conserver à l'esprit la rigidité de l'exercice de style qu'est le rapport d'ambassadeur: répondant parfaitement aux règles d'écriture qui lui sont imposées, le diplomate construit un discours *ad hoc*, dont les attendus doivent être précisément examinés par l'historien, avant que ce dernier ne considère le texte comme le strict reflet de la réalité qu'il prétend rapporter.

Celui qui s'inquiète ici, ce n'est pas seulement l'historien du xxi^e siècle, anxieux de trouver un témoignage qui ne serait pas, d'une manière ou d'une autre, informé ou déformé par des événements autres que ceux qu'ils rapportent. Il ne faut pas prendre les hommes du xvi^e siècle pour des imbéciles: eux aussi s'interrogeaient toujours sur le régime de vérité des témoignages qu'ils recevaient et diffusaient. Eux aussi étaient

gli Illustrissimi Vinitiani con tutti li Principi di Christianita, scritte dal Clarissimo Senatore M. Andrea Mozanico. Et tradotte in lingua Thoscana, Venezia, 1544.

192. GRUMELLO ANTONIO, *Cronaca pavese*, MÜLLER Giuseppe (a c. di), Milano, Colombo, 1856, p. 117.

193. QUELLER Donald, «The Development of Ambassadorial Relazioni», in HALE John (éd.), *Renaissance Venice...*, *op. cit.*, p. 174-196.

194. QUERINI Vincenzo, *Relazione di Vincenzo Querini tornato ambasciatore dall'imperatore Massimiliano nel dicembre 1507*, in FIRPO Luigi (a c. di), *Relazioni di ambasciatori veneti al senato, II, Germania (1506-1554)*, Torino, Bottega d'Erasmus, 1970, p. 14.

attentifs à la manière dont se construisait l'information et au crédit qu'on pouvait lui accorder. Leonardo Amaseo ne fait rien d'autre lorsqu'il note dans son *Diario*, le 19 avril 1508, en rapportant les mouvements militaires qui affectent la région de Trieste :

« on a appris par Marano que Trieste s'est rendue et qu'un barque qui portait la nouvelle à Venise l'a dit aux pêcheurs de Marano et ces derniers l'ont fait dire au prêtre de l'église principale et que le podestat de Marano avait lui-même pris une barque jusqu'à Trieste pour vérifier si c'était vrai ou pas¹⁹⁵. »

La question des sources de l'information travaillait donc les hommes du XVI^e siècle, autant que les historiens du XXI^e. Alvisè Tiberino rend compte, dans une lettre du 21 août 1510 de ce souci permanent :

« Ce matin, la rumeur a couru à Rome que Milan avait levé le drapeau français et qu'il y avait quelque tumulte, mais je n'ai jamais pu trouver l'origine de cette histoire et en fait il est extrêmement difficile de comprendre les nouvelles car on ne reçoit aucune lettre du camp du roi Très Chrétien, très peu de Gênes, seulement de Milan, et si les *avvisi* leur sont favorables ils sont alors interdits ou modifiés d'une manière ou d'une autre et on fait passer ainsi le blanc pour le noir et ainsi le pape, constatant ceci, a donné l'ordre que tous les courriers qui arrivent soient emmenés au château pour y laisser leur bulletin. [...] De toute façon, comme je viens de le dire, aujourd'hui on ne peut pas clairement savoir la vérité¹⁹⁶. »

Tout se dit, mais rien n'est certain et les contemporains tentent d'inventer des subterfuges pour déterminer l'origine des nouvelles et comprendre leur mode de propagation : ils ne sont pas plus dupes que les historiens qui les suivront et jouent avec les documents dont ils disposent et qu'ils fabriquent.

On reconsidérera donc l'ensemble de la documentation récoltée pour étudier Agnadel : c'est par le décloisonnement des sources, la compréhension des circulations, des citations, des appropriations, des hybridations, etc. qu'on pourra peut-être comprendre comment les hommes de cette période vécurent les années qui entourèrent 1509. À rebours de ce qui se pratique depuis le *Bouvines* de Duby, on suivra la chronologie assez stricte des événements. Pas seulement parce que le poids symbolique de la bataille ne justifie pas qu'on commence l'enquête par ce que Agnadel a pu vouloir dire dans les siècles qui l'ont suivi. Aussi et surtout parce que Agnadel, c'est un enchaînement d'événements, une suite de causalités parfois interrompue ou accélérée par des hasards brutaux : on n'y comprend rien si on ne commence pas par le début et si on ne dénoue pas le fil.

195. *Diarii udinesi dall'anno 1508 al 1541 di Leonardo e Gregorio Amaseo e Gio. Antonio Azio*, Venezia, Monumenti storici pubblicati dalla R. Deputazione Veneta di Storia Patria, vol. XI, Serie II Cronache e diarii, vol. I, 1884, p. 29.

196. ASV, *Capì del Consiglio di Dieci. Lettere di Rettori e altre cariche*, b. 307, lettre d'Alvisè Tiberino, de Rome, 20 août 1510, f° 1 v°-2 r°.